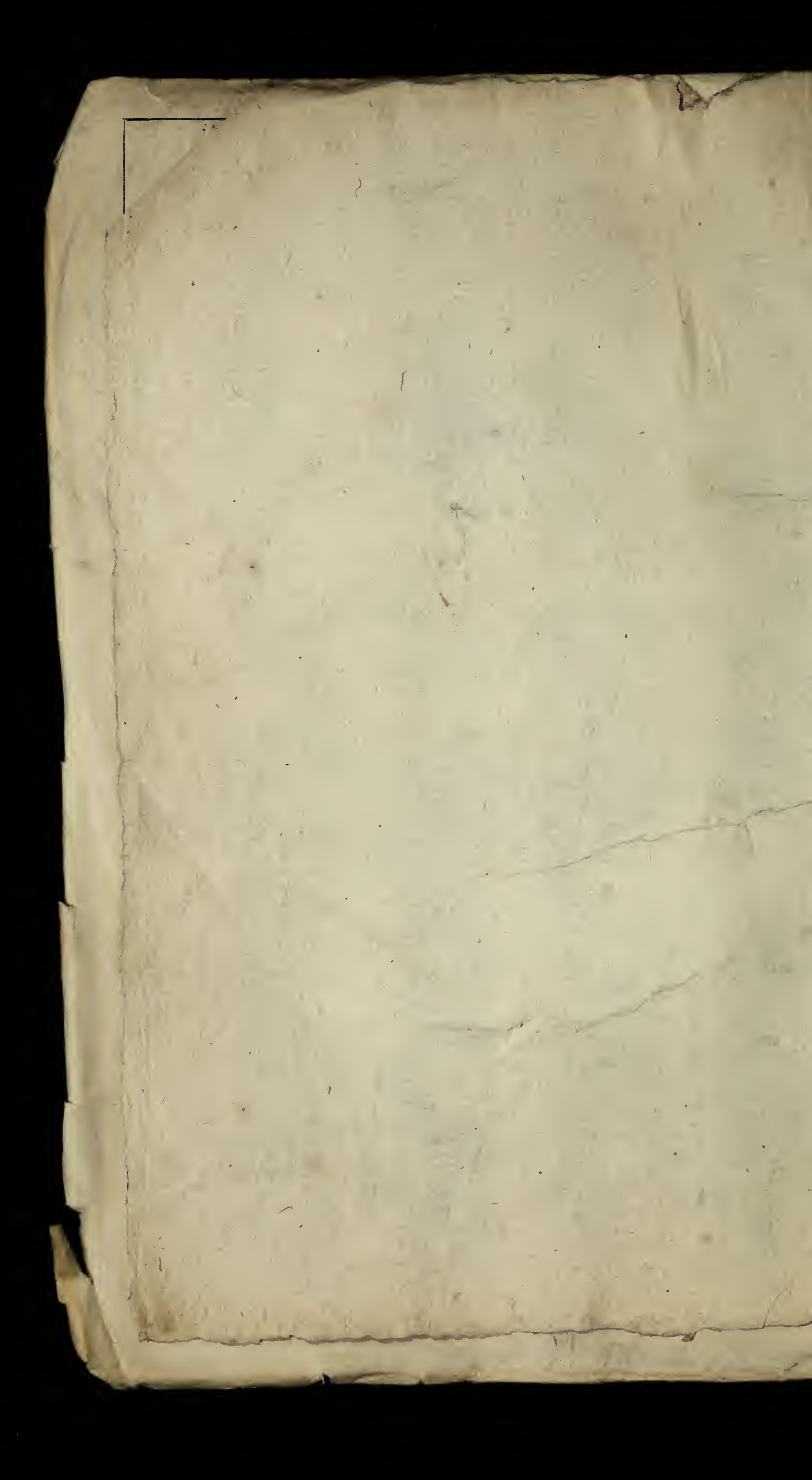


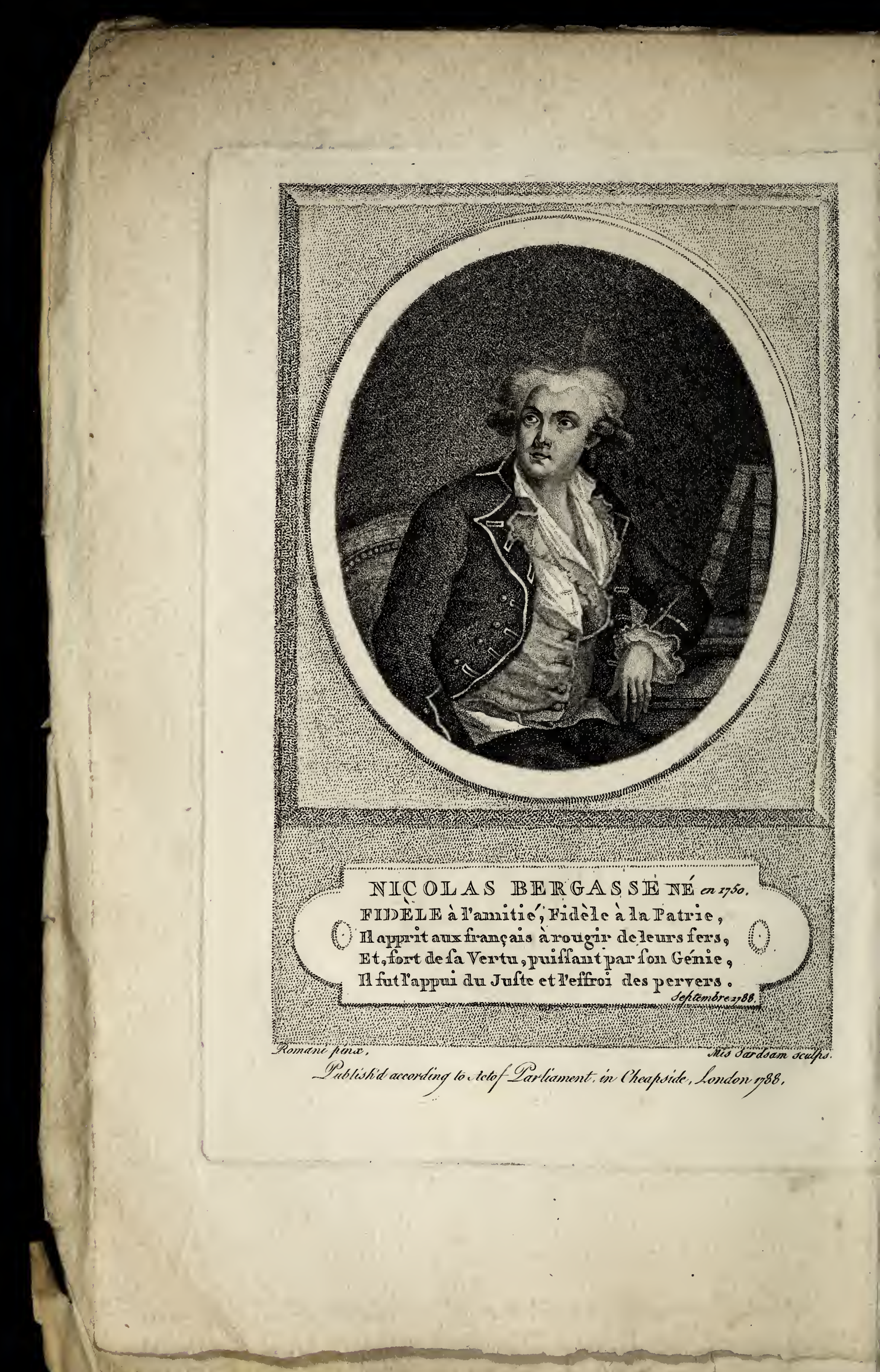
LA

DERNIÈRE ÉDITION

DE LA

COUR PLÉNIÈRE,

Héroï-Tragi-Comédie.


NICOLAS BERGASSE NÉ en 1750.
FIDÈLE à l'amitié, Fidèle à la Patrie,
Il apprit aux français à rougir de leurs fers,
Et, fort de sa Vertu, puissant par son Génie,
Il fut l'appui du Juste et l'effroi des pervers.
Septembre 1788.
Romani pinx,
Mis Sardsam sculps.
Publish'd according to Act of Parliament, in Cheapside, London 1788.

LA DERNIERE EDITION
DE LA
COUR PLÉNIÈRE,

Héroï-Tragi-Comédie,

EN TROIS ACTES ET EN PROSE.

Par M. l'Abbé DE VERMOND, Lecteur de la Reine.

. . . . . LA CHÉTIVE PÉCORE
S'ENFLA SI BIEN, QU'ELLE CREVA.

LA FONTAINE.



A BAVILLE,

Et se trouve A PARIS,

Chez la Veuve LIBERTÉ, à l'Enseigne de la Révolution.

1788.

POUR faire connoître cette édition, & la diſtinguer des contrefaçons, qu'on ne manquera pas de faire encore (& aſſurément, notre intention n'eſt pas de nous y oppoſer); nous avons placé deux fleurons analogues, que le Concierge de Bâville nous a eſtropiés comme il a pu. Celui qui eſt ſur le frontiſpice, repréſente *la Grenouille* orgueilleuſe *de la Fable*, qui veut ſe faire auſſi groſſe que le Bœuf; & le ſecond, placé page 98, au deſſus du *N. B.*, repréſente le *Pont-aux-Anes*. On a en outre, ajouté ici la *ſignature* & le *Paraphe* de l'Abbé de VERMOND.

L'Abbé de Vermond 

AVIS DES ÉDITEURS.

L'AUTEUR de cet ouvrage ne l'avoit pas d'abord destiné pour l'impression.

Enchanté d'avoir réussi à mettre sur le grand théâtre de l'administration ministérielle, des personnages dont il connoissoit parfaitement les mœurs, le langage & le caractere, il s'est amusé à faire répéter sur un petit théâtre d'appartement, & pour le plaisir de quelques personnes de distinction, la préparation des scenes telles, qu'on les a vues dans la premiere Edition de ce chef-d'œuvre. [*]

Son amour-propre a joui d'un nouveau triomphe. Ses talens littéraires n'ont pas eu de moindres succès que ses talens politiques.

Le hasard nous ayant procuré la connoissance de ce petit chef-d'œuvre dramatique, nous avons tant fait par nos éloges, par la perspective de gloire que nous avons présentée au merveilleux Abbé, qu'il n'a pu resister à nos instances, & que nous en avons ob-

---

(*) Cette Piece a été réellement jouée dans un château voisin de Versailles. Plusieurs personnes de la premiere qualité ont assisté à la représentation. Le jeu de la scene a été si vrai, & l'illusion si complette, qu'on a vu, à différentes reprises, les spectateurs oubliant qu'ils assistoient à une Comédie, & par un *quiproquo* qui fait l'éloge de l'Ouvrage, siffler les Acteurs qui représentoient Messeigneurs de Sens & de Lamoignon, en croyant siffler les originaux; puis se réveiller comme d'un songe, se regarder, rire de leur méprise, & faire retentir la salle, d'applaudissemens..... Quel triomphe pour un Auteur!

tenu la permiſſion de livrer au grand jour cette précieuſe production, & même de la livrer ſous ſon nom. (*)

Comme ce n'a pas été ſans peine, que nous avons déterminé le modeſte Auteur à nous confier ſa Piece; le tems s'eſt écoulé, & quelques-uns des événemens, dont il y eſt fait mention, ſe ſont *éloignés*. Il eſt vrai auſſi que la cataſtrophe s'eſt *approchée*, &, qu'à la rigueur, il y a, à tout prendre, une ſorte de *compenſation*.

Dans le préſent que nous faiſons à nos contemporains, nous n'avons d'autre but que celui de plaire & de les inſtruire; & nous ſommes tellement perſuadés que nous l'avons rempli, que nous comptons ſur la reconnoiſſance univerſelle.

Les Acteurs même qui occupent la ſcene,

(*) Des méchans, des gens à cabale, de ces mauvaiſes langues de cour, ne prétendent-ils pas que c'eſt un tour joué au miraculeux Abbé; ... que cette Piece n'eſt pas de lui; ... que c'eſt un ridicule ſanglant jetté ſur ſa perſonne; ... que c'étoit un ami du Lamoignon; ... qu'il eſt auſſi plaiſant de lui prêter de l'eſprit, que de lui ſuppoſer du patriotiſme;... que la Reine va le chaſſer d'auprès de ſa perſonne;... qu'Elle fera bien;... qu'on fait proviſion, à Paris, de houſſines pour étriller les épaules du cher Abbé avant ſon départ; .... que ... que ... que? ... Pures calomnies! calomnies atroces! --- Cette Comédie eſt abſolument de l'Abbé de Vermond; c'eſt lui qui a ouvert les yeux à la Reine et à M. le Comte d'Artois. La France ne ſera redevable qu'à lui, de tous les changemens heureux qui s'operent, qui ſe ſont opérés, et qui s'opéreront. -Ma foi! ſi le ſucceſſeur de M. de Croſnes fait bien; il donnera des ordres très-ſéveres pour rechercher et faire punir ces malveillans. ---Moi, je leur ferois percer la langue avec un fer rouge.

ne nous ſauront pas mauvais gré de la publication de ce Drame : ils conviendront tous, que ce qu'on appelle la partie des mœurs, eſt ſupérieurement traité, que le dialogue eſt d'une vérité rare ; car l'étonnant Ecrivain nous a aſſuré que ce n'étoit pas ſeulement ce que doivent dire, mais ce que *diſoient* [*], en effet, ſes héros, qu'il leur mettoit dans dans la bouche. Au fond, un portrait reſſemblant a ſon mérite ; & il eſt toujours agréable quand on nous fait penſer, parler, agir, comme nous penſons, parlons & agiſſons réellement.

(*) Ce que nous avançons ici, nous diſpenſe de prévenir le Lecteur sur quelques tournures de phrases, et certaines expressions où l'on méconnoîtroit le style du délicieux Abbé, telles que : *puant* Janféniſte, *travailler* le Clergé, la *Robinaille*, *laprêtraille*, *&c&c*: c'eſt ainſi que Moliere, pour mieux faire reconnoîtrele perſonnage qu'il *jouoit* dans le Tartufe, empruntoit jusqu'à ſon langage: c'est ainſi que l'adroit Abbé à l'imitation de Moliere, a ſu ſe procurer, par le moyen d'un Valet de chambre du Garde des Sceaux, l'auguſte ſimarre dont s'eſt affublé l'acteur qui a *joué* le perſonnage du grand Lamoignon.

PERSONNAGES.

L'ARCHEVÊQUE DE SENS, Princip. Miniſ.
M. DE LAMOIGNON, Garde de Sceaux.
M. DE MAUPEOU, Chancelier.
Madame DE LAMOIGNON.
LA MARQUISE DE BRIENNE.
LE BARON DE BRETEUIL, Miniſtre. (*)
LE COMTE DE MONTMORIN, Miniſtre.
LE CHEVALIER DE GUER, Député de la Bretagne.
LE COMTE DE VIENNOIS, Député du Dauphiné.
LE COMTE DE SABRAN, Député de Provence.
LE CHEVALIER DE MESPLESSES, Député du Bearn.
Madame d'EPREMESNIL, & ſes deux filles.
UN HUISSIER de la chambre du Roi.
GARDES, OFFICIERS du ROI. Perſonnages muets.
ALBERT, Conſeiller-d'État, Chef des Eſclaves.
LE MARQUIS D'HARCOURT, Eſclave.
PIÉPAPE, jadis Lieut.-Gén. de Langres, Eſclave.
L'ABBÉ MAURI, l'un des Quarante, Eſclave.
L'ABBÉ MORELLET, l'un des Quarante, Eſclave.
TROUPE D'ESCLAVES ſubalternes, parmi leſquels on diſtingue DAGOULT, MONGALAN, BLONDEL, Secrét. du Sceau, jadis Avocat, &c.
LE NOIR, Chef des Eſpions. } Jeu pantomime dans
TROUPE D'ESPIONS. } les entr'actes.

La Scene eſt à Verſailles.

(*) Quoique M. DE BRETEUIL ait quitté le Miniſtere, on a cru devoir le rappeller ici. Le Rôle qu'on lui a donné juſtifiera nos motifs.

La Cour Plénière,

Héroï-Tragi-Comédie.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

LE PRINCIPAL MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX,
ALBERT.

[Albert est devant un bureau avec des cartons & des papiers : il vient de faire lecture du projet d'Edit portant rétablissement d'une Cour pléniere].

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Mons Albert, que dites-vous du projet ? N'est-il pas sublime ?

ALBERT.

Monseigneur, il est sublime ; digne du grand Ministre qui l'a conçu.

LE GARDE DES SCEAUX.

Digne de la Nation qu'il doit rendre heureuse, & d'ailleurs, très-conforme aux loix

fondamentales que je respecte ; vous le savez bien.

ALBERT.

Et moi donc, Monseigneur ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, ha ! je m'en doutois : & moi, aussi, Messieurs ; mais, faudroit-il y renoncer, si les loix étoient contraires ? Et ces petites *scrupuleuses*, n'est-il aucun moyen de les humaniser ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Suivant l'occasion... Voulez-vous que je parle avec franchise ? je les compare à de vieilles prudes qui ne sont pas fâchées qu'on les viole quelquefois. *(Il rit.)*

ALBERT.

J'admire la gaieté de Monseigneur jusques dans les choses les plus graves.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tenez : j'ai plus de franchise encore. Vos loix dont vous parlez beaucoup, vos loix fondamentales sur-tout, que je cherche depuis que je suis au monde, & que je ne trouve pas, ne m'ont jamais paru qu'un épouvantail placé vis-à-vis du Trône, comme on en met au milieu des champs pour écarter les oiseaux. De loin cela fait peur, de près c'est un haillon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! Monseigneur, lorsque je vous les livre, laissez-leur au moins leur valeur apparente.

Comment diable ! ſans les loix, plus de Parlement, je le ſais bien ; mais auſſi, plus de Garde des Sceaux.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Et plus de Chancelier, Monſieur de Lamoignon. Mais auſſi, ſont-ce des loix qu'il nous faut dans la circonſtance préſente ? Sont-ce de vieilles rubriques que vous nommez principes ? Non, Meſſieurs ; ce ſont des idées qu'il nous faut, des idées nouvelles, & non pas des loix. Ma foi, je regrette encore l'ombre de reſpect que je ſuis forcé de conſerver pour elles !

ALBERT.

L'ombre du reſpect !... oſerois-je demander à Monſeigneur, ſi l'établiſſement de la Cour Pléniere en eſt une preuve ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment ! cela vous échappe, Mons Albert. Voyez quel eſt notre état actuel. La recette égale tous les ans la dépenſe, ... moins 180 millions. Ce fou de Calonne, après avoir fait cent gambades aſſez heureuſes, finit par une culbute mortelle : il aſſemble les Notables. Cette Aſſemblée a fait un grand bien, je l'avoue, elle m'a fait Miniſtre principal ; mais auſſi quelle foule de maux ! Ces Notables ſi bien choiſis, dont on étoit ſi sûr, ne s'aviſent-ils pas de s'enfler du zèle national, de l'amour patriotique ? Moi-même, j'étois alors le plus effronté citoyen !... Nous demandons des comptes : vainement on veut nous égarer avec des états imparfaits, infideles, contradictoi-

res ; le fameux déficit eſt deviné ; Calonne eſt chaſſé. Parvenu au point d'où il venoit de partir , je ne ſais par quel preſtige , j'ai vu les choſes à peu près comme il les voyoit. Plus fin cependant, je congédie bien vîte mes anciens confreres les Notables : je ſaiſis, faute de mieux, les plans que je venois de dénigrer , & j'envoie le fameux Edit du Timbre au parlement.

Ce parlement enregiſtroit les Impôts depuis cent-cinquante ans , j'ignore à quel titre : mais enfin cette petite coutume s'étoit établie pour la commodité de tout le monde ; il étoit d'ailleurs ſi complaiſant, ſi bon, qu'on ne ſongeoit pas à lui conteſter ſa plus belle prérogative. Au contraire , on ſe gardoit bien de toucher à ſon reſſort immenſe, parce qu'un ſeul enregiſtrement opprimoit tout-d'un-coup vingt deux provinces. Qui diable s'y ſeroit attendu ? Voilà mes Robins qui rougiſſent, pour la premiere fois ; qui font les difficiles , les hommes de bien ; qui veulent imiter les Notables, qui demandent des Etats, des comptes , des éclairciſſemens.

J'inſiſte : alors ils perdent la tête ; ils me font la plus étrange capucinade ; ils déclarent qu'ils ont mal fait d'enregiſtrer juſqu'à-préſent ; qu'ils n'en ont pas le pouvoir ; qu'ils ne ſont pas les repréſentans de la Nation ; que la Nation ſeule a le droit de conſentir les impôts ; qu'il faut aſſembler les Etats-Généraux ; enfin toutes les billeveſées que vous avez vues.

Je ne parle point de ma bonne contenance, du lit-de- Juſtice , du Timbre enregiſtré, & de l'impôt Territorial adjoint au Timbre ;

vous ſavez les raiſons de cette adjonction ; c'eſt la perfidie la plus adroite ! . . . Voyez-vous, comme déjà l'on reproche au Parlement de n'avoir pas enregiſtré l'Impôt Territorial, à cauſe de ſes exemptions perſonnelles ? Voyez-vous, comme on affecte de ne plus parler du Timbre qu'il a eſquivé, & d'oublier ſur-tout, qu'au moment où l'Impôt Territorial lui fut préſenté, il venoit d'abdiquer des pouvoirs qu'il eût été trop ridicule de reprendre ?

Je ne parle pas non plus de ſon exil à Troyes, de ſon rappel forcé : j'en ai dit aſſez pour ſaiſir les réſultats de notre ſituation : d'un côté, néceſſité des Impôts ; de l'autre, impoſſibilité de l'enregiſtrement. Dans cette criſe les petits eſprits ne voyoient qu'une reſſource, l'aſſemblée des Etats Généraux ; les eſprits forts en voyoient une autre, la banqueroute ; moi, j'en voyois une troiſieme, celle de m'affranchir d'une tutelle mépriſable, d'abolir cette vieille formule d'enregiſtrement, de déclarer par un bel Edit, le Roi propriétaire de tous les biens de ſon Royaume, & de prendre tout ce qui ſeroit à ma convenance.

Mais voici ce que j'appelle reſpecter encore les loix qui ne le méritent guere : déterminé à prendre, je préfere la maniere la plus décente.

ALBERT.

Monſeigneur ! le ſcrupule eſt exceſſif : il ſeroit facile de prouver que tout appartient au Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Monſieur, je ſuis ſcrupuleux. Je laiſſe au peuple une apparence de propriété : je conſerve l'enregiſtrement, parce qu'à ſes yeux, cette momerie repréſente encore le conſentement de la Nation. Mais, moi, pour être entiérement libre, c'eſt de l'enregiſtrement lui-même que je m'empare ; j'invente & je forme un Tribunal auquel je donne le nom impoſant de *Cour Pléniere*, qui ſoit chargée d'enregiſtrer pour tout le Royaume, & dont tous les Membres ſoient autant d'automates qu'un coup de ſifflet agite & dirige à mon gré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette clauſe, d'ailleurs, par laquelle ils feront forcés d'enregiſtrer deux mois après la préſentation des Edits, quelles que ſoient dans l'intervale la force & la juſtice de leurs Remontrances ; cette clauſe n'a-t-elle pas tout prévu ? Vous me la devez, Monſeigneur, & je la dois moi-même, je l'avoue avec reſpect, au couſin Meaupeou. Le drôle s'en étoit douté ; mais toujours poltron, il n'en avoit haſardé que les préliminaires : c'eſt juſtement l'article troiſieme de ſon Edit du mois de Décembre 1770.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh ! pour les détails, je reconnois avec

grand plaisir les bons secours que vous m'avez prêtés ; aussi c'est chose résolue : nous partagerons l'honneur de la journée, n'est-il pas vrai ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette composition de la Cour Pléniere, ne seroit-elle pas, seule, un chef-d'œuvre de politique & d'équité tout ensemble ? Tous les grands Chambriers de Paris, appellés là pour allécher les autres, & pour me donner l'air de les caresser, tandis que je les poignarde ; cette Grand'Chambre, dont la moitié est déjà subjuguée, & dont l'autre moitié, si elle rechigne, se trouvera tout-à-coup engloutie au milieu des Conseillers d'Etat, des Maîtres-des-Requêtes, des Parlementaires de Province que je nommerai ; des Archevêques, des Evêques que vous nommerez ; des Gentilshommes, des Chevaliers des Ordres, des Gouverneurs & des Lieutenans-Généraux de Province que nous nommerons ensemble ; des Grands Officiers de la Maison du Roi qui...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, tout cela est fort bien combiné.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et ne dirons-nous rien de mes suppressions & de mes grands Bailliages, qui vous vengent assez de la capucinade, & qui nous procurent le triple avantage de contenter nos petites vengeances personnelles, de détourner l'atten-

tion publique de l'objet principal, du danger évident des propriétés, pour la porter ſur un nouvel ordre de juriſdictions qui doit plaire à la multitude ; enfin de tromper le Roi lui-même, intimement perſuadé qu'il ne s'agit ici que d'une réforme dans l'adminiſtration de la juſtice, redoutée des Parlemens, mais néceſſaire à la félicité publique ?

ALBERT.

Meſſeigneurs, je ſuis dans l'admiration ! Le bon homme Richelieu & l'imbécile Mazarin n'ont jamais été ſi loin : celui-ci fuyoit devant les Parlemens, l'autre ſe contentoit de les mépriſer.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et nous les détruiſons... Je n'ai plus qu'un petit changement à propoſer ; & c'eſt la lecture de l'Edit, qui vient de m'en donner l'idée. Nous l'intitulons : Edit portant établiſſement d'une Cour Pléniere ; je voudrois mettre : *Rétabliſſement de la Cour Pléniere.* Les nouveautés effarouchent toujours un peu. J'ai entendu dire que la France avoit jadis une Cour Pléniere, & ce ne ſeroit pas une mal-adreſſe, ce me ſemble, d'annoncer notre conſtitution nouvelle, comme une réſurrection, un rétabliſſement de l'ancienne conſtitution.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nonpas, s'il vous plaît; l'honneur de l'invention m'appartient, & je ne veux pas avoir l'air d'un homme

homme qui, ſans imagination, ſans reſſources, ſans idées, ſe traîne ſur les pas de ſes devanciers.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais ne ſommes-nous pas d'accord, qu'entre nous deux l'inventeur ne ſeroit pas nommé ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Soit : mais tôt ou tard, il peut être connu ; &, ne voulez-vous pas aussi faire imprimer, à côté de notre Edit, le plan de la Cour Pleniere donné par Boynes, ſous Louis XV ?

ALBERT.

Monſeigneur, daignez vous calmer ; la propoſition de Mgr le Garde des Sceaux peut avoir quelque utilité, & elle eſt ſans danger. Le petit peuple, en ſuivant la pente tracée, ſe croira bonnement ramené à l'ancien régime ; les bons eſprits, ceux dont le ſuffrage vous plaît ſans doute, n'y ſeront pas trompés. Le Tribunal dont Monſeigneur le Garde des Sceaux a entendu parler (ſi la Cour Pléniere fût jamais un Tribunal), n'étoit compoſé que des hauts Barons du Royaume. Ils y étoient appellés par leur naiſſance, & non par le choix du Miniſtre. En vérité votre Cour Pléniere ne reſſemble pas plus à celle de St Louis, que vous ne reſſemblez vous-même à l'Abbé Suger. (*)

(*) On peut, pour s'en convaincre, consulter l'*Apologie de la Cour Pléniere*, Brochure piquante, dans laquelle on faiſoit jouer à Meſſeigneurs de Sens & Lamoignon, un jeu de *pendus* très-plaiſant. L'Auteur de cette Brochure avoit, ſans doute, prévu les ſcenes qui viennent de ſe paſſer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, petit badin! vous ferez Lieutenant-Civil, je le vois. Mettez donc *Rétabliſſement*, puiſqu'il le faut ; & ſur-tout, inſérez dans le préambule, quelques lignes qui faſſent valoir le ſacrifice. [*la pendule ſonne ſept heures.*] Déja ſept heures! Allons, Monſieur Albert, il faut retourner à l'impreſſion ; nous n'avons pas un moment à perdre.

ALBERT.

Eſt-ce toujours pour Jeudi, Monſeigneur ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, ſans doute.

ALBERT.

Je penſois que l'arrêté de ſamedi pourroit déranger quelque choſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi donc !

LE GARDE DES SCEAUX.

Notre maxime en affaires, eſt de regarder toujours devant ſoi, jamais derriere.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha ! *quelquefois de côté :* comment d'ailleurs changer les ordres donnés pour les Provinces? .... Vous reſtez, M. de Lamoignon? (*Albert fait une révérence profonde, & ſort*).

SCENE II.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sept heures ! Notre écervelé doit être ſur le chemin des isles Sainte-Marguerite.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Goëslard fur la route de Pierre-en-Scife. J'ai quelqu'inquiétude cependant : ils ont dû être enlevés à quatre heures du matin, & point d'avis.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le pauvre petit Goëslard m'intéreffe fort peu ; mais ce d'Eprémefnil !...

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous n'avez pas voulu me croire : vous l'avez ménagé : fi j'euffe été le maître, depuis long-temps nous en ferions débarraffés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'en voulois tirer parti ; mais je me fuis trop preffé. J'ai publié trop tôt nos entrevues, dans lefquelles je me laiffois bonnement endoctriner : je voulois le rendre fufpect ; il a vu le piége, & fa cervelle s'eft embrâfée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au moins, puifque nous le tenons, tenons-le bien. Ne feroit-il pas poffible que le foleil de Provence donnant à plomb fur cette tête ardente ? ... Ma foi, fi vous vouliez !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Aider un peu le foleil ? ... Non : nous n'en fommes pas là, & l'ennemi n'eft pas affez dangereux. Que diable peut-il faire à deux-cents lieues d'ici, entre quatre murailles, & fur un roc en pleine mer ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Il peut écrire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A qui ? à la fentinelle ? Non : il faut même, s'il eft poffible, donner à notre démarche un

air de néceſſité; & à la détention de d'Eprémeſnil, un prétexte légitime.

LE GARDE DES SCEAUX.

La choſe eſt faite : j'ai mes trompettes qui publieront, dès ce ſoir, qu'on ne punit pas dans la perſonne de d'Eprémeſnil, le Démoſthene du Parlement, l'Auteur des dernieres Remontrances & de l'Arrêté ; mais un vil eſpion du Gouvernement, qui n'a pas rougi de donner cinq-cents louis pour ſéduire les gardiens de l'Imprimerie Royale!...acheter les premieres épreuves de nos Edits ? . . . le ſecret de l'état ! . . .

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas mal, en vérité ! la fable trouvera toujours quelques eſprits crédules, & cela ſuffit. Ma foi ! plus je réfléchis, plus nos plans me paroiſſent ſagement concertés. Il ne s'agit que d'aviſer enſemble aux moyens de l'exécution. Le premier. . . .

LE GARDE DES SCEAUX.

Le premier moyen, Monſeigneur, eſt entre nous une confédération inviolable : il faut mettre enſemble notre crédit, nos intérêts, nos cabales, nos intrigues; ne nous ſéparer jamais, encore moins nous combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt mon déſir, & vous le ſavez bien.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous ſavez auſſi que chaque conjuration a ſon ferment : allons, Monſeigneur, un petit ferment ſur l'Evangile.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Je vous ferai donc jurer

ſur la Loi Salique?...Ne plaiſantons pas. Voici ma promeſſe (*il lui tend la main*) : foi de Gentilhomme ! je jure de vous être inébranlablement attaché.

LE GARDE DES SCEAUX, *ſerrant la main du Premier Miniſtre.*

Je le jure de même, à la vie & à la mort.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous convenons d'eſſayer la douceur avant d'employer la violence : nous convenons que ſi la Grand'Chambre accepte, tout eſt dit : c'eſt donc à la Grand'Chambre qu'il faut tendre nos filets ? Vous connoiſſez votre Grand'Chambre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

« Comme ma famille. »

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous allez donc me donner les ſignalemens ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute. Mais tout ceci va ſe paſſer pendant l'aſſemblée du Clergé, & nous convenons auſſi qu'il n'eſt pas inutile de le *travailler.* Vous connoiſſez votre Clergé ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comme la Cour. Soyez tranquille : je vous fournirai la liſte des Soutanes. Commençons par les Robes Rouges. Tenez, voilà l'Almanach Royal. (*Le Garde des Sceaux prend & ouvre l'Almanach Royal.*) Je ne ſais ſi vous penſez comme moi ? je mets tout le Parlement dans la Grand'Chambre, & la Grand'Chambre dans quatre perſonnes : d'Ormeſſon, Joly de Fleury, d'Ammécourt & Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Votre calcul eſt ſévere. La Grand'Chambre en a d'autres auſſi qui ont leur mérite & leur opinion : Séguier, par exemple, moins connu par ſon talent ſublime que par ſa diſſipation. Je vois même dans les Enquêtes, des jeunes-gens qui promettent, mais j'ai des amis parmi tous ceux que vous ne nommez pas, des amis dont je ſuis ſûr ; & , à la rigueur, il vous ſuffit d'opérer ſur les quatre que vous avez nommés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A-la-bonne-heure. Eh bien d'Ormeſſon ; quel eſt cet homme-là ? Je le connois peu : ſes ſociétés ne ſont pas les miennes.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le crois ; d'Ormeſſon a les mœurs rigides : c'eſt un vrai Magiſtrat ; il en a conſervé les principes & le coſtume ; aſſez bon jugeur au demeurant ; mais cauſtique, railleur amer, gauche, inepte au ſervice du Roi. Son Noiſeau ſuffiroit pour l'exclure : en général cet homme eſt haï & eſtimé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ces gens-là ſont difficiles à manier. Nous verrons cependant..... Et Fleury ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! celui-là eſt un Docteur, un ſavant en *us*, un vrai Caritidès, obſcur, entortillé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

D'Ammécourt & lui, cependant, ſont plus adroits que les autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

Plus faux, Monſeigneur : c'eſt le terme. Le d'Ammécourt eſt un drôle le plus dange-

reux de tous : d'Aligre lui-même, n'eſt pas manchot, lorſqu'il ſe place entre deux matois. Je le répete : c'eſt vers d'Ammécourt ſurtout qu'il faut diriger l'hameçon. Hé! hé! qui ſait? Ce *chien* d'homme-là a un mérite.... Monſeigneur! Monſeigneur! je ne ſuis pas tranquille ſur ce d'Ammécourt.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Laiſſez-moi faire : oui, je ſais qu'il eſt fin : je l'ai vu quelquefois ; je me flatte même de lui avoir donné aſſez bonne opinion de ma perſonne. Je ſais du moins ce qu'il en dit un jour en bonne maiſon. Cependant d'Aligre m'a aſſuré que depuis 1774, d'Ammécourt & Fleury, l'avoient traité cordialement.

LE GARDE DES SCEAUX.

C'eſt qu'apparemment, ils n'avoient pas intérêt de le tromper.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ce d'Ammécourt eſt garçon : il eſt immenſément riche : je ne connois qu'un moyen de le tenter, & je m'en charge. Paſſons à Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Robert?....n'eſt qu'un *puant Janſéniſte*. (*)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah! fi! ne me parlez pas de votre Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais! vous le connoiſſez, vous l'avez vu : je l'ai fait venir chez moi pour vous donner une idée de l'original.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui ; M. le Conſeiller m'a paru un ani-

(*) Il eſt inutile de faire obſerver l'obligation étroite à laquelle nous ſommes aſſervis de conſerver la vérité de l'hiſtoire, juſques dans les expreſſions.

mal bien gauche, bien brufque, bien hargneux, un vrai fagot d'épines.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et de plus, entêté comme un mulet. Les Clercs l'appellent le Dieu Thermes.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eft un Janfénifte : il fuffit, je ne m'en charge pas : j'ai toujours été fufpect à ces fanatiques. Il faudra qne vous encenfiez le Dieu Thermes, & je fais mon affaire des trois autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

S'il ne s'agit que de les divifer, la chofe ne fera pas difficile ; car, ce que vous ignorez peut-être, ces quatre perfonnages qui n'ont qu'un intérêt, & qui ne devroient avoir qu'un fentiment....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ?

LE GARDE DES SCEAUX *à fon oreille, & avec un ton difcret.*

Ils fe déteftent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas poffible! Quoi ! d'Ammécourt & Fleury qui ne fe quittent pas, qui femblent agir & penfer enfemble !

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils fe déteftent, vous dis-je.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais ne vous y trompez pas : ces gaillards-là font très capables de s'aimer d'amour extrême, & de s'unir comme freres lorfqu'il s'agira de nous tourmenter. N'importe, cependant : ils feront bien adroits s'ils m'échappent. Vous êtes fûr au moins que leur Arrêté ne nous nuira pas ?

LE

LE GARDE DES SCEAUX.

Bagatelle ! Une tournure viendra tout expliquer : & les tournures ne nous manquent jamais. Un ferment fait contre une chofe encore ignorée, eft-il à craindre ? On dira que le nouveau régime ne touche point à la conftitution, & l'Arrêté n'aura plus d'objet : mes amis, d'ailleurs, qui, fans contredit, font les plus honnêtes, pafferont les premiers, & les autres ne demandent qu'un exemple qui les autorife.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Inutile de parler des Abbés qui vont courir le Bénéfice à qui mieux mieux. On diftingue cependant un petit mutin qui fe fingularife, qui fait le tribun du peuple ; qui s'en va déconcertant les Lettres de cachet, jufques dans les bureaux du Breteuil..... Un certain le Cogneux de Belabre.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui? le Général Jacquot?.. Oui, cela parle; mais on le laiffe parler. Ces Abbés, Monfeigneur, nous ont conduits naturellement à l'Affemblée du Clergé : nous lui devons une vifite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle fera bientôt faite : Je ne chargerai pas mes portraits. L'Archevêque d'Arles eft un homme affez inftruit, un bon Evêque, mais point de caractere : je n'en fuis pas inquiet, je l'ai noyé. L'Evêque de Blois a quelque efprit; mais fa tête eft mal organifée, pleine d'une Métaphyfique obfcure, obfcure! & fes fingularités déparent fes vertus. Pour Auxerre, c'eft un petit intrigant très-dangereux : mais je fais le moyen de le ramener : il eft prefque auffi avare que fa fœur. J'ai connu Béziers en Languedoc :

pauvre eſprit, & d'ailleurs facile à ſéduire : promettez-lui quelques miſeres pour lui & ſa famille, & il eſt votre très-humble ſerviteur. Vous connoiſſez l'Archevêque de Rheims! loyal gentilhomme & d'un eſprit ſolide, mais je le fais paſſer pour un imbécille, & quel crédit voulez-vous qu'il ait dans le Clergé? Je ne parle pas du Clermont : c'eſt un Curé de campagne : encore moins de l'Archevêque de Rouen ; le bon homme ſe trouve content, pourvu qu'on lui paie ſes Droits *Locaux* & de *Coutume* : je l'ai conſigné à Gaillion. -- Voilà ceux que nous pourrions craindre, les autres ſont à nous. *Rhodês* m'eſt dévoué, & vous en ſavez la raiſon : le pauvre here étoit perdu, & je l'ai fait placer : il n'eſt point ingrat : hélas! c'eſt le ſeul défaut que je ne lui connoiſſe pas. *Embrun* eſt écraſé de dettes, & je lui ai promis une abbaye. *Troyes* eſt un bas valet, & je viens de faire ſon neveu Coadjuteur.

A l'égard du ſecond ordre, il eſt dans ma dépendance. J'ai d'ailleurs mon Grumet qui les échauffe, & qui les mene où je veux, avec des promeſſes que je ne tiendrai pas. Vous ne connoiſſez pas mon Grumet? j'en ſuis faché; il étoit digne d'être initié à nos myſteres. Vous le voyez: la Prêtraille ſera facilement menée, & en général je ſuis sûr que la beſogne ira toute ſeule.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peut-être quelques Proteſtations, quelques Remontrances ſur les Grands-Bailliages ; ſur les ſuppreſſions, ſur tous les articles qui touchent à la bourſe de ces Meſſieurs.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai mon plan là-dessus. Le jour même du Lit-de-Justice, j'écris à d'Aligre pour qu'il m'envoie les trois sujets notés ; d'Ormesson, d'Ammécourt & Fleury. Je les harangue à ma maniere ; je les invite moi-même à réclamer sur les suppressions, sur les grands-Bailliages, sur tout ce qui blesse leur intérêt personnel, en leur faisant entendre très-intelligiblement, que s'ils veulent nous passer la Cour pléniere, nous sommes disposés à leur passer tout le reste.

LE GARDE DES SCEAUX.

Tout le reste !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quelle frayeur ? Promettre, ce n'est pas donner.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons : Je prévois que nous serons entiérement libres à la fin du mois, & que la Cour Pléniere ne sera pas au moins ce qui m'empêcheroit d'aller à la noce de mon fils.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A Bâville, sans doute ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh, non ! à Dijon. La Péque provinciale ne veut pas venir ; il faut l'aller chercher.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

La petite sotte fait la difficile ! Aussi dit-on qu'elle est folle d'un M. deLameth.

LE GARDE DES SCEAUX.

Il est vrai ! Mais c'est l'affaire de Lamoignon, cela ne l'intrigue pas, je vous jure.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle eſt ſi riche !

LE GARDE DES SCEAUX.

Aſſez. Une ſœur infirme qui ne ſe mariera pas, partageant ainſi avec ſon frere les millions du vieux pere Courbeton ; ayant d'ailleurs ſa part des 600,000 liv. données par le benêt de la Borde, pour la terre de Cheſſy.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous êtes bon pere, M. de Lamoignon, & les affaires publiques ne vous font pas oublier vos enfans; votre fille mariée à Caumont; votre fils à la plus riche héritiere de la Magiſtrature.....

LE GARDE DES SCEAUX.

A propos de ma fille : vons ſavez, Monſeigneur, qu'il eſt aſſez d'uſage, dans des temps de proſpérité *comme celui-ci*, que le Roi augmente la dot des filles de Miniſtres d'une ſomme de 200,000 liv. Ma délicateſſe permet-elle que je rappelle moi-même l'étiquette ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'entends, j'entends : Je m'en charge, & cela eſt bien juſte. Quel bruit !

SCENE III.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX, PIEPAPE, UN VALET-DE-CHAMBRE.

PIEPAPE *dans la coulisse, au Valet-de-chambre.*

Je vous assure, Monsieur, qu'il m'est indispensable de les voir sur-le-champ.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'est-ce ?

LE VALET-DE-CHAMBRE.

C'est M. Piépape, qui veut absolument entrer.

PIEPAPE.

Messeigneurs, je vous demande pardon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous voilà tout effrayé !

PIEPAPE.

Mais vous ignorez ce qui se passe ! d'Eprémesnil n'est pas arrêté !

LE GARDE DES SCEAUX.

Il n'est pas arrêté !

PIEPAPE.

Non : Tandis que les Gardes faisoient ouvrir sa porte, il a escaladé le mur mitoyen, & s'est jeté dans la maison voisine, à l'aide d'un Procureur au Parlement qui l'habite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on ce Procureur ?

PIEPAPE.

Il s'appelle Leblanc de Varenne.

LE GARDE DES SCEAUX.

Leblanc de Varenne ! mon ami, notez-moi ce gueux-là.

PIEPAPE *prenant note sur ses tablettes.*

Cependant la porte s'ouvre ; la voiture part au grand trot des chevaux ; les Gardes courent long-temps pour l'atteindre : c'étoit le fils de d'Eprémesnil & son Précepteur. D'Eprémesnil, d'un autre côté, se rendoit tranquillement au Palais, en robe, & escorté du Procureur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sous la conduite de son *Connétable* !...

SCENE IV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, L'ABBÉ MAURI, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Mauri !....

LE PRINCIPAL MINISTRE

Eh bien, grand Pontife ! Manlius est donc au Capitole ?

L'Abbé MAURI.

Vous le savez, Messeigneurs ? Et Goëslard aussi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Goëslard aussi !.. Mais, ces gens de la Prévôté sont donc des butors ou des frippons ? [*avec colere*]. Aussi des égards, toujours des égards ! Le Noir me l'avoit bien dit : il auroit fallu leur lâcher un Desbrugnieres !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : Desbrugnieres sait bien qu'*on ne sort pas toujours par la porte.*

L'Abbé MAURI.

Juſtement : car c'eſt par la fenêtre que Goëslard eſt ſorti ; par une fenêtre baſſe, qui donne ſur le derriere de ſa maiſon. Le fils de d'Eprémeſnil, qui étoit venu l'avertir, a fait le même ſaut. Ils ont trouvé, dans la rue voiſine, le Médecin Thierry qui les a conduits au Palais, dans ſa voiture.

LE GARDE DES SCEAUX.

Piépape, notez-moi le Médecin Thierry.

L'Abbé MAURI.

Vous penſez bien que le Palais eſt en rumeur; les Clercs s'attroupent; on bat des mains; on crie *bravo*, & d'Eprémeſnil paſſe modeſtement des Enquêtes à la Grand'Chambre, au milieu des acclamations.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous verrez que nous allons avoir la plus plate comédie ! . . . .

LE GARDE DES SCEAUX.

C'eſt une révolte, Monſeigneur, un crime de haute trahiſon ! il faut que le châtiment effraie.

SCENE V.

LES ACTEURS PRECEDENTS, L'Abbé MORELLET, UN VALET-DE CHAMBRE.

LE VALET - DE - CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Morellet.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Bon ! voici tout le Conſeil. Eh bien ! les nouvelles du camp ?

L'ABBÉ MORELLET

Vous ſavez l'eſcapade de d'Eprémeſnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Nous ne ſavons que cela.

L'ABBBÉ MORELLET.

Vous devinez le reſte : Les Chambres ſe ſont aſſemblées, & l'on député vers le Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nommé-t-on les députés ?

L'ABBÉ MORELLET.

Les préſidens d'Aligre & d'Ormeſſon; d'Amécourt, Amelot, Barbier d'Ingreville ; & Robert de Saint-Vincent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le dieu Thermes ! ceci devient ſérieux. M. de Lamoignon, il faut que cette députation ne voye pas le Roi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Parbleu ! Je n'y ſais qu'un moyen. Poſtez-moi dans la grande avenue un piquet de Gardes-Françaiſes, qui enleve tout le cortége ; hommes, chevaux & voitures.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le moyen eſt un peu vif.

LE GARDE DES SCEAUX.

Prétendent-ils donc nous faire la loi ? point de députation qui tienne ; il faut que d'Epréмeſnil ſoit enlevé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, ſans doute, il le faut ; mais un bon procédé ne coûte rien ; j'aime les procédés, moi : ayons toujours l'air d'être forcés, & même, de ne pas faire tout ce qui

feroit

feroit poffible. Je vais monter dans un moment chez le Roi. La députation ne le verra pas. Je dirai à Sa Majefté que *la félicité publique exige* que les députés ne foient pas entendus : je hâterai même, s'il le faut, le départ pour la chaffe. Vous cependant, M. de Lamoignon, vous recevrez les Députés. Vous les recevrez bien, n'eft-il pas vrai ? très- bien ?

PIEPAPE.

Il fait chaud *nous leur offrirons de la limonade.**

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je les verrai auffi, & j'irai avec eux jufqu'aux careffes. En les amufant ainfi, nous aurons le temps de faire faifir d'Eprémefnil, par les moyens que nous allons décider.

SCENE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE BARON DE BRETEUIL.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. le Baron de Breteuil....

LE PRINCIPAL MINISTRE

Tant mieux !... M. le Baron, j'allois paffer

(*) Cet *offre de limonade* a femblé une mauvaife plaifanterie à quelques perfonnes de goût. Nous nous empreffons de juftifier notre délicieux Abbé fur ce paffage.-- On a effectivement offert & fait fervir de la *limonade* aux députés du Parlement. Le *Principal* & *Lamoignon* s'égayerent beaucoup, derriere le rideau, de la comédie qu'ils faifoient jouer. On dit que par repréfaille, MM. les députés du Parlement fe font fort égayé en lifant celle-ci, où l'on joue fort à découvert ces deux grands perfonnages.

chez vous. Mais comment ! nos ordres ont été bien mal exécutés !

LE BARON DE BRETEUIL.

Auſſi, pourquoi ſe ſervir de gens qui ne ſont pas faits à la beſogne ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je veux qu'on les faſſe *pourrir* en priſon.

LE BARON DE BRETEUIL.

Vous le *voulez* : je le *veux* auſſi, ſi l'on me prouve qu'ils ont *voulu* mal faire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Leur faute eſt peut-être involontaire ; j'aime à le croire : & d'ailleurs, il ne s'agit plus que de la réparer. Penſez-vous, M. le Baron, que l'aſyle choiſi par *d'Epréme ſnil* ſoit impénétrable aux ordres du Roi ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Meſſieurs ! Meſſieurs ! c'eſt à vous à délibérer ſur ce que vous devez faire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Voici mon avis : l'autorité du Roi ne peut être arrêtée par aucun obſtacle légitime ; & ſi vous voulez qu'elle ne ſoit pas compromiſe, il faut ici la plus éclatante rigueur. D'Epréme ſnil eſt au Palais : je le vois déjà entouré d'une armée. Les Greffiers, les Procureurs, les Huiſſiers, les Clercs s'aſſemblent & s'arment; le Palais va devenir un arſenal. Il convient donc de développer une force telle, que le ſuccès ne ſoit pas incertain. Entourez le Palais, raſſemblez les Gardes-du-Corps, les Cent-Suiſſes, les Gardes Françaiſes, la Prévôté, la Connétablie, le Guet à pied, le Guet à cheval, tous les Soldats en ſemeſtre, tous les Recruteurs.....

PIEPAPE.

Et vos Hoquetons, Monſeigneur ?....

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils y ſeront. Les portes du Palais ſeront fermées & barricadées, ſoyez-en ſûr. Faites approcher d'un côté, le canon de la Baſtille ; de l'autre, celui des Invalides

L'Abbé MAURI.

Et des bombardes ſur la riviere, Monſeigneur ?...

L'ABBÉ MORELLET.

Et des mines ſous la Ste Chapelle, Monſeigneur ? ...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà beaucoup de précautions, Meſſieurs, un peu trop. Je ſais qu'il faut s'attendre à quelque réſiſtance & la réprimer ; mais ſans éclat, ſans ſcandale. Je voudrois que quatre compagnies ſeulement de Gardes-Françoiſes & deux compagnies de Gardes-Suiſſes, fuſſent commandées ce ſoir pour entourer le Palais, dans les ténebres, en ſilence ; pour ſaiſir toutes les portes, s'emparer de toutes les avenues, couper toutes communications, juſques dans l'intérieur ; veiller à ce qu'aucun ne ſorte de la grand'chambre pour aller à la Buvette, pas même un Evêque, pas même uu Maréchal de France, ſans être accompagné de deux ſentinelles. Vous pourrez ainſi, tout à votre aiſe, & *décemment*, ſaiſir vos deux Révoltés juſqu'au milieu des fleurs-de-lys dont ils s'environnent.

L'ABBÉ MORELLET.

Monſeigneur, & ſi les portes de la grand'chambre ſont fermées? ſi on refuſe de les ouvrir?..ſi...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Alors on fera *tout doucement* avancer les Sapeurs du régiment, & briser les portes *sans bruit*. Ce que j'estime plus important, c'est de confier cette expédition à un homme d'une grande vertu, d'un courage éprouvé, inaccessible à la honte, sensible seulement à l'*honneur d'obéir;* à l'un de ces hommes enfin, qui, dans un besoin, & , DE PAR LE ROI, perdroient leur parent le plus proche & leur meilleur ami.

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh? n'ont-ils pas leur Dagoult?

LE BARON DE BRETEUIL.

Faites-vous attention, Messieurs, que vous avez affaire à une assemblée bien respectable? Les Magistrats, les Pairs du Royaume, des Maréchaux de France, des Evêques; les chefs de la Noblesse & du clergé méritent bien quelques égards.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui, Monsieur : mais... L'AUTORITÉ DU ROI!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sans doute.... L'AUTORITÉ DU ROI ?

CHOEUR DES ESCLAVES.

L'AUTORITÉ DU ROI!.. L'AUTORITÉ DU ROI!

LE BARON DE BRETEUIL.

Morbleu! l'autorité du Roi m'est aussi respectable qu'à vous. Cette besogne, au surplus, n'est pas la mienne; ce que le Roi m'ordonnera, je le ferai [*Il sort.*]

LE PRINCIPAL MINISTRE, (*à l'oreille du Garde des Sceaux.*)

Mon ami, suivez cet homme-là chez le Roi; je vais m'y rendre.

(*Le Garde des Sceaux sort, suivi des Esclaves*).

SCENE VII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *seul.*

Ce Breteuil m'est grandement suspect : sa brutalité, qu'on nomme franchise, cache un orgueil dissimulé, une ambition perfide. Je n'ai pu le perdre encore auprès de la Reine. Aussi, cet Abbé de *Vermond* a quelquefois des scrupules singuliers. N'avoit-il pas le projet de la faire adorer? Le beau moyen pour la réduire? Non, non; calomnions toujours le peuple dans l'esprit de la Reine; la Reine dans l'esprit du peuple; c'est en l'irritant contre lui, c'est en la rendant odieuse que je me rends nécessaire. Elle seroit trop aimée si on la connoissoit trop aimable, si elle savoit combien elle peut être aimée.....

SCENE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LA MARQUISE DE LOMENIE.

LA MARQUISE.

Ah! mon Dieu! j'ai passé la nuit la plus cruelle!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous n'avez pas dormi, Marquise?

LA MARQUISE.

Je n'ai pas fermé l'œil; j'étois dans une agitation qui m'annonçoit bien tout ce qui vient d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quoi donc?

LA MARQUISE.

Le bacchanal de Paris : d'Eprémesnil barricadé dans le Palais.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais quel rapport entre les folies de cet homme, & le repos d'une jolie femme?

LA MARQUISE.

C'eſt qu'ils parlent de révolte, de guerre civile ; & l'idée ſeule m'agace les nerfs, me donne des palpitations dont je ne ſuis pas maîtreſſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE

Sottiſe ! *Quand on a deux cents mille ſoldats, des baïonnettes & cinquante bourreaux, on ne craint pas les ſéditions.*

LA MARQUISE.

Miſéricorde ! Archevêque, vous me faites trembler : eſt-ce vous qui parlez de ſoldats, de bourreaux? Vous !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt un propos du *Lamoignon.*

LA MARQUISE.

Je m'en doutois : je vous ai connu doux, ſenſible & tendre quelquefois : vous vous en ſouvenez ? Non, non, vous n'êtes point cruel. Si ce n'étoit un peu d'inconſtance & de légéreté, vous ſeriez un homme divin : je vous l'ai dit ſouvent ; mais je ne veux rien reprocher ; je ne ſuis pas boudeuſe. Par exemple ; vous déteſtez Calonne, & vous avez bien raiſon. Eh ! comment un ami, une créature de Calonne, un..... Lamoignon peut-il être votre ami?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mon ami !......, Je l'avoue ; c'eſt un hom-

me abominable que ce Lamoïgnon. Son insensibilité ne le cede qu'à son orgueil. Le Parlement est sa patrie ; c'est le tombeau de ses peres, le berceau de ses enfans : naissance, dignité, richesse, c'est delà qu'il a tout tiré. J'y vois son beau-frere, son fils, son gendre, ses cousins ; & cependant, pour quelques haines particulieres, pour cinq ou six membres qu'il déteste ; il s'élance comme un tigre sur tout le corps qu'il met en pieces, sans songer qu'il déchire sa propre famille, & qu'il s'abreuve de son propre sang. Et, si l'on rappelle la conduite qu'il tint en 1771 ; si l'on pense qu'il fut alors le plus fier adversaire du Maupeou (dont il surpasse aujourd'hui les infamies) ; le plus audacieux soutien d'une querelle qu'il appelle aujourd'hui révolte ; le chef enfin, le plus intrépide de ceux qu'il traite aujourd'hui de rebelles ? En vérité, c'est un vil personnage, que le mépris général va bientôt disputer à la haine publique.

LA MARQUISE.

Eh bien ! c'est avec une telle espece que vous formez société ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment est-il possible, ma chere, qu'avec votre esprit, & ma confiance intime, vous n'ayez pas encore la mesure de mon caractere. Je fais servir Lamoignon à mes grands desseins. Lorsque mon génie m'aura placé à côté de Richelieu, au rang qui seul est digne de moi ; c'est sa tête superbe que je veux fouler la premiere.

LA MARQUISE.

Je sais que vous avez tout l'esprit du monde ; que vous êtes né pour gouverner l'univers : mais ma tendresse qui vous mettroit sur le

trône, s'alarme facilement. Que voulez-vous? je m'imagine qu'uneréclamation générale peut faire tout avorter, & que... vous pourriez bien être la premiere victime...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai trois moyens pour réussir; la force, la patience, la séduction; & dans le cas du mauvais succès, c'est Lamoignon lui-même que j'écrase sous les ruines de mon projet. J'ai bien donné l'idée de la COUR PLÉNIERE; mais j'ai remis sa destinée dans les mains du Lamoignon, en le laissant seul juge des moyensd'exécution. Seul, il étoit censé connoître les esprits auxquels nous a ons affaire. Je ne connois pas laGrand'Chambre, moi, & la Grand'Chambre va tout décider. Il m'en a répondu : j'ai sa correspondance, ses Lettres, ses billets, & s'il faut un jour le pousser dans l'abyme, je mettrai tout sous lesyeux du Roi. Enfin, siquelqu'événement [impossible] me forçoit à quitter les rênes du Ministere, avant de l'avoir anéanti; j'ai disposé les choses de maniere que sa chûte, suspendue quelques instans, n'en sera que plus affreuse... Mais l'heure du lever s'approche; nous jaserons de cela, Marquise. J'ai beaucoup à parler aujourd'hui : tromper le Roi, aigrir la Reine, haranguer les Députés du Parlement, faire....

LA MARQUISE.

Allons, allons, mon ami, ne vous échauffez pas, & venez manger vos fraises.

(Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

L'Entr'acte doit durer environ quinze jours.

ACTE II.

ACTE II.

La Scene est à la Chancellerie.

SCENE PREMIERE.

LE GARDE DES SCEAUX, *seul.*

Ambition ! vengeance ! sentimens *nobles & généreux*, qui vous disputez mon cœur ; êtes-vous satisfaits ? Je me suis élevé par les plus basses intrigues ; Je n'ai point rougi de me prosterner devant le tyran de la magistrature, l'ennemi des loix, l'assassin de la Chalotais ; de me montrer l'esclave de Calonne : Il m'a fait Garde des Sceaux : Je rampe enfin sur les dégrés du Trône. Je partage avec un homme que je méprise la confiance du Maître. Il est si aisé d'être fourbe & flatteur! Mes enfans eux-mêmes jouissent déjà de mon crédit. Courbeton, n'est-il pas honoré de donner sa fille à mon fils? -Et ma fille !... aujourd'hui Comtesse, elle peut prétendre à tout. Elle est jolie ma Constance ! Ah ! si, docile à mes leçons, elle pouvoit enflâmer... Qu'il me feroit doux d'humilier l'*Autrichienne* & son prestolet ! Mais n'aspirons pas au faîte des grandeurs. Sois content, Lamoignon ; tu ne parles pas de ta plus douce jouissance, du Parlement détruit, de tes ennemis écrasés. Traîtres, sentez-vous enfin tout le poids de ma haine ? d'Aligre, Fleury, d'Ammécourt ! triumvirat funeste ! vous vous débattez dans la fange à mes pieds, & j'insulte à vos efforts impuissans. Farouche de Gourgues! tu n'affec-

teras plus en public, ſur les fleurs-de-lys, à mes côtés, le dédain dont tu m'accablois (*). Et toi, toi que des ennemis puiſſans prétendent élever ſur mes ruines, toi que j'ai craint & que j'abhorre, ſévere d'Ormeſſon, je veux t'anéantir à jamais.

SCENE II.

LE GARDE DES SCEAUX, Madame DE LAMOIGNON.

Mde DE LAMOIGNON.

Ah! je me ſauve : elles ont juré de me faire mourir de frayeur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui donc?

Mde. DE LAMOIGNON.

Ma mere & vos filles... Elles ſont toutes chez moi. La petite Comteſſe, d'Agueſſeau, Champlatreux & ma mere. Conſtance eſt royaliſte comme un petit démon; elle pirouette, danſe, chante, s'admire dans toutes les glaces & jette çà & là dans le diſcours, quelques épigrammes bien vives, ſur la conduite de ſes deux beaux-freres. Madame d'Agueſſeau lui répond avec aigreur; & l'on ne voit pas ſi Madame de Champlatreux, toujours ſage, toujours réſervée, approuve Madame d'Agueſſeau : mais on voit bien qu'elle n'ap-

---

(*) Ce qu'on lit dans quelques Auteurs du temps, peut expliquer ce paſſage. *On obſervoit*, diſent-ils, *lorſque le fameux Lamoignon étoit encore Préſident du Parlement, que ſon rang le plaçoit à la Grand'Chambre, à côté du Préſident de Gourgues, ſon beau-frere, Magiſtrat juſte & compatiſſant; & que le Préſident de Gourgues affectoit toujours de lui tourner le dos.*

prouve pas Conſtance. Auſſi vous avez empêché Champlatreux de ſigner la derniere proteſtation. Le voilà bien avancé ! le pauvre homme n'eſt ni dedans ni dehors. Mépriſé du Parlement, ſuſpect au Miniſtere, inutile aux deux partis ; il eſt nul, tout-à-fait nul ; belle renommée ! Pour le petit d'Agueſſeau, ſa conduite me ſcandaliſe. Si ſa place de conſ. d'honneur au Parl. lui tient tant au cœur; ne pouvoit-il pas adhérer ſecrétement à toutes les proteſtations? ſigner, ſans mot dire, tous les arrêtés? Mais, afficher la révolte ! mais, un conſeiller d'Etat, dîner avec le Parlement, le jour même du lit-de-juſtice! mais, prendre ſa place à la Séance, ſous les yeux du Roi ! Quelle folie ! je l'avois bien jugé... Ma mere ! .. oh ! c'eſt ma mere qui me tourmente (*). Elle a des idées ſi triſtes, ſi noires ! elle vous voit perdu. Que n'avez-vous entendu ce qu'elle me diſoit ! . . . . » Tous les eſprits ſont révoltés contre votre mari ; perſonne n'éleve la voix pour le défendre ; ſes amis l'ont abandonné , & ſes eunemis triomphent. A la Cour même, on déteſte les Miniſtres tyrans ; &, ſi déjà l'on murmure tout bas, bientôt on jettera les hauts cris. Quel ſpectacle que ce Palais inveſti de ſoldats ! les hâches levées ſur les portes de la Chambre ? les Pairs de France livrés à des ſatellites odieux , & deux Magiſtrats arrachés du plus auguſte Tribunal ! Cet excès n'a pas d'exemple dans notre hiſtoire : c'eſt le ſignal du plus affreux deſpotiſme. L'indignation pu-

---

[*] Madame Berryer , femme d'une grande vertu, digne à tous égards , de l'eſtime générale dont elle jouiſſoit.

blique eſt à ſon comble ; & déjà votre mari ne peut plus en douter. Il comptoit ſur une partie de la Grand'Chambre ; & la Grand' Chambre entiere a refuſé. Il étoit sûr du Châtelet ; & le Châtelet réſiſte. On ſait comme il a traité le Lieutenant-Civil, le vertueux M. d'Alleray, ce Magiſtrat devant lequel il devoit plier les genoux » (C'eſt ma mere qui parle.) » On le ſait, & l'on eſt révolté. Les Provinces vont faire une réſiſtance plus éclatante. Des quatre coins du Royaume, les plaintes de la Nobleſſe, les réclamations du Clergé, les cris du Peuple ſe feront entendre : la violence pourra même conduire à la ſédition. Le Roi détrompé, éloignera de lui, deux Miniſtres coupables : & votre mari, dont on connoît le caractere intraitable, votre mari » (c'eſt toujours ma mere qui parle) ; » votre mari, opprobre de ſa famille, fléau de ſa poſtérité, victime proſcrite par la colere de ſon Roi & l'exécration de ſon pays, périra dans les accès de la rage & du déſeſpoir. »

LE GARDE DES SCEAUX.

Avez-vous tout dit ?

Mde DE LAMOIGNON.

Oui.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Lamoignon, où eſt-il ?

Mde DE LAMOIGNON.

Vous ſavez bien qu'il eſt à Paris pour les emplettes (*).

LE GARDE DES SCEAUX.

Allez retrouver vos filles ; & ſur-tout ne retenez pas votre mere à ſouper : elle me gêne.

(*) De ſon mariage avec Mlle. de Courbeton.

Mde DE LAMOIGNON.

Eh, quoi! vous êtes tranquille?

LE GARDE DES SCEAUX.

Qu'ai-je donc à craindre ?... Madame ! Madame ! laiſſez-moi faire : encore quelques mois, & vous verrez les Parlemens anéantis & la Franee entiere à mes pieds. (*)

SCENE III.

LE GARDE DES SCEAUX, Mde. DE LAMOIGNON, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMRE *annonce*.

Monseigneur, M le Chancelier?

Mde DE LAMOIGNON.

Le Chancelier!

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment!

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Oui, Monſeigneur : M. de Maupeou.

LE GARDE DES SCEAUX.

Impoſſible!

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Il deſcend de voiture. Oh! c'eſt lui-même; j'ai cru qu'il alloit m'embraſſer.

Mde. DE LAMOIGNON.

Qu'eſt-ce que cela ſignifie?

LE GARDE DES SCEAUX.

Voilà un impudent coquin!

Mde. DE LAMOIGNON.

Vous lui avez écrit?

(*) C'est au mois de Mai, quinze jours après le rétabliſſement de la Cour Pléniere, que M. de Lamoignon a tenu ce langage, et non pas le 14 Septembre. Pour éviter toute mépriſe, on en prévient le lecteur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Non, parbleu, j'ai voulu seulement connoître son opinion sur un objet qui m'intéresse, mais c'est une lettre; ce n'est pas lui que j'attendois. Le voici. Rentrez donc, Madame. — (*Mde de Lamoignon sort.*)

SCENE IV.

LE CHANCELIER, LE GARDE DES SCEAUX.

LE CHANCELIER.

Eh! bon jour, cousin! cette visite vaut bien celle de Bâville: elle est sincere au moins (*), nous voilà réconciliés. Bon cousin! homme

---

(*) Ce passage a singuliérement embarrassé les Commentateurs: ils l'expliquent cependant d'une maniere assez vraisemblable. Maupeou, alors Premier Président du Parlement, avoit, par ses intrigues habituelles, jeté la discorde entre les deux beaux-freres (les Présidens de Lamoignon & de Gourgues). Ces deux Magistrats se virent, s'expliquerent, & reconnurent qu'ils étoient les dupes & les victimes de la fourberie du Premier Président. Ils se rendent à l'instant chez lui & l'accablent de toutes les injures qu'il méritoit. Maupeou vouloit cacher, au moins au Public, cette honteuse querelle. Que fait-il? Il choisit un jour que le Président de Lamoignon étoit à Bâville avec une nombreuse compagnie. Il y va sans être invité, sans être attendu. Lamoignon, interdit de cette insolence, le reçoit sur le perron du château, & lui dit tout bas: *Malheureux! que viens-tu faire ici? Si je ne respectois ton rang, je te ferois donner cent coups de bâton.* Le Premier Président sourit, ne répond pas, entre., reçoit les politesses qu'on est forcé de lui faire, reste deux jours à Bâville, & s'en retourne satisfait de s'être montré publiquement l'ami de celui qu'il avoit griévement offensé.

charmant ! Que je t'embraſſe quatre fois ! Je te dois une réponſe & des remerciemens. Tu m'as fait demander la démiſſion de ma charge : eſt-ce le titre qui te plaît ? Eſt-ce l'hôtel de la place Vendôme que tu deſires ? Mais avant de parler d'affaires, permets, oh ! permets que je t'exprime toute la reconnoiſſance dont je ſuis pénétré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous m'étonnez. Qu'ai-je donc fait pour vous ?

LE CHANCELIER.

Tu m'as fait le plus grand bien qu'on pût me faire : un bien que je n'eſpérois plus. Tu es mon bienfaicteur, mon ange tutélaire. Lamoignon ! je t'ai perſécuté. Lorſque dans ce cabinet, dans ce fauteuil même je méditois les projets deſtructeurs du Parlement, dont j'avois juré la perte, tu étois mon plus redoutable ennemi, le ſeul peut-être avec lequel je déſeſpérois de compoſer, le ſeul qu'il me paroiſſoit impoſſible de réduire. Tu as vu comment je m'expliquai ſur ton compte, dans ma correſpondance intime avec l'ami Sorrhouet. *Pour mon couſin preſque germain*, diſois-je, *je n'en viendrai pas à bout, même avec du canon. Son caractere eſt à-peu-près auſſi flexible & auſſi maniable qu'une* gueuſe *de fer de cinq à ſix milliers peſant.* Tu ne m'as pas trompé, rien n'a pu t'ébranler ; & ton courage t'a porté contre moi aux plus grands efforts, juſqu'à... te faire Auteur. Toi, qui ne ſais pas écrire un billet, n'es-tu pas l'Auteur du plus piquant libelle, qui à cette époque, fut imprimé contre moi, du *Struenſée*, dont tu ne fis

corriger que le ſtyle & l'orthographe ? Auſſi, frippon, je ne t'ai pas ménagé. Tu te ſouviens de Thiſy (*), de ces montagnes couvertes de neige, & des paniers dans leſquels tu fis porter tes enfans encore au berceau. Cette époque devoit être, entre nous, le traité d'une haine éternelle. Quel prodige en a ſi promptement effacé le ſouvenir ? Comment ton ame intraitable s'eſt-elle pliée à toutes les baſſeſſes de la ſervitude ? Comment le premier défenſeur de la liberté publique, eſt-il devenu le premier artiſan de la tyrannie ? Quel génie propice a mis dans ton cœur la rage dont j'étois animé ? Qui m'auroit dit, qu'un jour tu adopterois mes principes, mes ſentimens, mes projets ? que je recevrois de toi mon plus grand plaiſir, ma plus douce conſolation ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Le diable m'emporte, ſi je vous entends ? Quelle conſolation ?... quel plaiſir ?...

LE CHANCELIER.

Ah ! bijou, vous ne voulez pas m'entendre ; j'étois ſans contredit, l'homme de France le plus abhorré. Mon nom ſembloit le ſignal de toutes les malédictions. Qui vouloit dire un monſtre, diſoit un Maupeou. Je traînois mes derniers jours dans l'ignominie, au milieu de ma famille proſcrite. Eh bien ! graces vous ſoient rendues ; je ne ſuis plus que le ſecond objet de l'exécration publique ; je n'ai plus que la ſeconde place

(*) Repaire le plus effrayant des montagnes du Forez, où le grand Lamoignon fut exilé au mois de Janvier 1772.

ſur

ſur les tables de proſcription : mon nom même s'obſcurcit & s'efface à côté du vôtre, & mes deſcendans pourront échapper à la poſtérité, qui s'acharnera ſur vos derniers neveux

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! mon cher couſin, cette illuſion vous plaît; mais elle vous trompe: mes projets ſont différens des vôtres, & votre conduite ne reſſembloit guere à la mienne.

LE CHANCELIER.

Mon Dieu ! j'en conviens; & cette différence eſt une preuve de ce que je dis. Jaloux de la même gloire, nous n'avons fait, pour l'acquérir, ni les mêmes efforts, ni les mêmes progrès. Mon moyen principal fut l'intrigue ; ton unique moyen eſt l'effronterie : auſſi, c'eſt en rampant que je me ſuis gliſſé juſqu'au degré que j'occupe encore; tandis que d'un vol intrépide & léger, tu planes ſur ma tête, pour te fixer au premier dégré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le vois : vous me faites l'honneur d'attribuer à ma volonté ſeule, ce qui n'eſt qu'une ſuite néceſſaire des événemens.

LE CHANCELIER.

Non : tu viens de développer un courage, une audace dont j'ai toujours été bien éloigné. Soyons de bonne foi : *Le Parlement avoit tort en 1771 ; il a raiſon aujourd'hui.* J'avois l'air de le punir en le perſécutant; ma vengeance ſe couvroit d'un voile légitime, je l'accuſois, avec quelque raiſon, d'avoir uſurpé depuis cent-cinquante ans au moins, le droit d'enregiſtrement des Impots; c'eſt-

F

à-dire, le droit d'impoſer la Nation ſans ſon conſentement. J'appellois cette uſurpation une tyrannie cruelle : j'annonçois l'intention de rendre ce droit aux Etats-Généraux, qui, ſeuls, pouvoient l'exercer. C'eſt ainſi qu'oppreſſeur de la Magiſtrature, je me montrois libérateur de mon pays : c'eſt ainſi qu'entraîné par le ſentiment ſeul de mes haines particulieres, je ne paroiſſois céder qu'au bonheur de *ma chere Patrie dont j'étois amoureux fou*. Aujourd'hui, c'eſt tout le contraire. Tu punis le Parlement de s'être rendu juſtice ; d'avoir fait le ſacrifice généreux de ſa plus belle prérogative : d'avoir renoncé au droit qu'il avoit uſurpé, & d'avoir rendu à la Nation ſon unique privilége, le dernier ſigne de la liberté. Tu le détruis enfin, parce qu'il s'eſt mis dans l'impuiſſance d'enregiſtrer les Impôts ; parce qu'il a poſé avec fermeté les nouveaux fondemens de la liberté françoiſe. Tu donnes à une querelle particuliere une influence générale : tu aſſocies l'intérêt du peuple à celui des Parlemens : c'eſt le coup même que tu frappes ſur les Magiſtrats, qui appelle tous les citoyens à leur défenſe. Je faiſois mine de délivrer la France de ſes tyrans: tu affectes de la priver de ſes protecteurs. N'eſt-ce pas là le courage intrépide dont peut-être le ſeul Lamoignon étoit capable?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je remarque, mon couſin, quelques erreurs dans vos louanges, & ma modeſtie ne peut les diſſimuler. Il n'eſt pas vrai que je détruiſe les Parlemens, & ſur-tout le Parlement de Paris. Il réſide, vous le ſavez

comme moi, dans la Grand'Chambre ſeule; & je conſerve la Grand'Chambre : je l'éleve même aux honneurs de la *Cour Pléniere.* En le privant des enregiſtremens, je ne lui ôte rien : il s'en eſt privé lui-même. Mes grands Bailliages reſtreignent ſa compétence ; & c'eſt encore ſa faute. Quelle folie d'abdiquer ces Enregiſtremens! *Inde mali labes.* Tant qu'il a ſervi à preſſurer le peuple, on a reſpecté l'étendue de ſon reſſort. Lorſqu'il n'a plus été bon à rien, on s'eſt aviſé qu'il étoit cruel de faire plaider, pour le plus mince objet, le pauvre habitant de l'Angoumois, du Lyonnois, du Poitou, à plus de cent lieues de ſa réſidence. D'ailleurs, en diminuant ſa compétence, je ne touche point à ſon reſſort.

LE CHANCELIER.

Mon cher cœur, cette ruſe eſt bonne pour les petits enfans, puiſque tu places un grand Bailliage à la porte même du Palais. Certes, ce n'eſt pas l'éloignement des lieux qui va priver le Parlement du plus grand nombre des affaires de la capitale. Et de quoi ſera-t-il occupé, ſi Paris lui-même ne fournit pas, dans l'année, cinquante Procès au-deſſus de 20,000 liv. ? Qu'importe ſon reſſort, s'il perd ſes fonctions? Tiens, mon ami, n'échappe pas à mes éloges. Tout augmente mon admiration pour toi. Si ton courage héroïque te permet quelques ruſes, elles ſont ſi hardies, ou ſi groſſieres, qu'il faut être effronté pour ruſer ainſi. Par exemple : me ſerois-je jamais aviſé de falſifier des Arrêtés pour les préſenter au Roi ? d'appliquer à ſa perſonne ſacrée, les expreſſions un

peu roides que le Parlement ſe permettoit contre toi ſeul & contre le Principal ? Ne crains-tu pas, ſi le Roi découvre cet innocent ſtratagême, qu'il ne tire à l'inſtant d'Eprémeſnil des isles Sainte-Marguerite, pour te mettre à ſa place ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Point du tout. J'ai préſenté l'Arrêté comme je l'ai reçu : c'eſt une faute de copiſte.

LE CHANCELIER.

Eh oui ! je l'avois deviné. Par exemple : à quels oiſons crois-tu perſuader que ta *Cour Pléniere* eſt un rétabliſſement de l'ancienne, avec les Maréchaux de France, tes Officiers de la Chambre, tes Capitaines des Gardes, & tes Conſeillers d'Etat ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! pour la *Cour Pléniere*, entre nous, c'eſt le chef-d'œuvre du Principal : je ne me ſuis mêlé que des détails.

LE CHANCELIER.

Juſtement : c'eſt par les détails que l'invention eſt infernale. L'idée eſt aſſez bonne, & elle n'eſt pas de toi. Eſt-ce encore le Principal qui a eu l'effronterie d'annoncer en ſupprimant les Enquêtes de tous les Parlemens, & les Tribunaux d'exceptions, *que les ſupprimés ſeroient rembourſés dans trois mois, & que les fonds étoient prêts ?* La gaſconnade eſt-elle courageuſe ? Annoncer cinquante ou ſoixante millions d'eſpeces entaſſées dans les coffres du Roi, n'eſt-ce pas ranger des ſentinelles de paille ſur les remparts écroulés d'une ville déſerte ?

LE GARDE DES SCEAUX.

En vérité, vous outrez les complimens; Ne vous eſt-il jamais arrivé de promettre ce qu'il vous étoit impoſſible de donner? Il eût été bien plus courageux de ſupprimer, en déclarant que la finance de tous les Offices, avoit été employée aux beſoins de l'Etat; & que ce ſacrifice, la perte de ſes fonds, étoit pour chaque Titulaire, la contribution légitime que tout citoyen doit aux néceſſités publiques. Eh bien! je n'ai pas eu ce courage.

LE CHANCELIER.

Tu l'auras, mon bijou! ſi dans trois mois il faut que tu rembourſes, comment paieras-tu? en contrats, en papier, en feuilles de chêne? Ne pas payer, c'eſt je penſe, déclarer aſſez franchement qu'on ne doit rien. Vraiment, je ſuis en extaſe devant ton génie. Je n'étois auprès de toi qu'un finaſſier; l'Abbé Terray n'étoit qu'un étourdi. Le drôle n'avoit qu'un courage de Pandour; il coupoit une bourſe, & diſoit tout haut: *La voilà*. Toi, tu les vuides avec le geſte fait pour les remplir. J'admire enfin mon maître juſques dans les choſes où je pouvois ne trouver que mon écolier. Par exemple: avec quelle forfanterie fais-tu publier dans la Gazette, que ta Cour Pléniere a tenu le 9 Mai, ſa premiere ſéance, lorſque toute la France ſait très-bien que cette ſéance a été plutôt ſon *enterrement* que ſon *baptême?* Quelle audace d'imprimer dans tous les Journaux, que tels & tels Bailliages ont enregiſtré avec joie & reconnoiſſance, tandis que les proteſtations de ces Bailliages ſont dans toutes les poches, & qu'ils décrétent les Auteurs des Journaux comme

des fauſſaires! J'ai bien fait quelque choſe d'approchant; mais ce qui étoit au-deſſus de mes forces, c'eſt le diſcours que tu as mis dans la bouche du Roi à cette premiere ſéance de ta *Cour Pléniere*. Oh! ceci eſt un excès d'héroïſme? .... Le jour même de ton Lit-de-Juſtice; tous les membres de la Grand'Chambre, par un acte commun, par des actes particuliers, déclarent qu'il leur eſt impoſſible d'exécuter tes Edits, & ſurtout de prendre place dans ta *Cour Pléniere*, & le lendemain, tu leur fais dire, par le Roi, qu'il compte toujours ſur leur zele & ſur leurs ſervices. Quel jeu impudent & vil? Aurois-tu caché au Roi leur refus ſi énergiquement exprimé? La choſe eſt poſſible. On ſait l'aventure du Docteur Maloët chez Madame Adélaïde [*]: &, quand tu ſonges à cette *ſcapinade*, tu n'es pas ſaiſi d'un tremblement univerſel! tu ne crains pas que le Roi détrompé ne puniſſe avec éclat le téméraire qui ſe joue auſſi librement de la dignité de ſa Perſonne, & de la majeſté de ſon Trône!

LE GARDE DES SCEAUX.

Non: j'attends la récompenſe de mes bonnes intentions, & je l'attends du Roi, moins encore que du Parlement lui-même. Ce que vous exaltez comme un trait de courage,

[*] Le jour où les Edits furent préſentés au Châtelet, la Reine vint chez Madame Adélaïde lui annoncer, avec l'air d'une véritable ſatisfaction, que le Châtelet avoit accepté & que la paix publique ne ſeroit point troublée. La Reine ſortie, le Médecin Maloët, préſent à cette entrevue, & qui par reſpect avoit gardé le ſilence, tire de ſa poche l'Arrêté du Châtelet, et le préſente à Madame Adélaïde. Cette vertueuſe Princeſſe lit & s'écrie: *Ah! mon Dieu, comme on les trompe!*

n'eſt qu'un acte de bonté & de prudence ; & ce chapitre de mon hiſtoire eſt, ſans contredit, le plus digne d'éloges. Au moment même de la publication des Edits, la voix de d'Eprémeſnil retentiſſoit aux oreilles de ſes confreres ; un reſte d'effervefcence les égaroit, & je m'attendois à leurs proteſtations. Mais, Dieu merci, j'étois incapable d'en abuſer. Les prendre au mot, c'étoit les perdre : j'ai fait ſemblant de ne rien entendre. Le Roi a parlé comme s'ils n'euſſent pas proteſté. Le temps s'écoule ; les réflexions viennent : & je laiſſe au moins à mes étourdis la faculté de rentrer dans le bon chemin, tout doucement, ſans bruit, & comme ſi jamais ils ne s'en fuſſent écartés.

LE CHANCELIER.

Et tu crois qu'ils reviendront?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je ſuis sûr de les inſtaller avant le mois d'Octobre, aux premieres places de la *Cour Pléniere*.

LE CHANCELIER.

Avant le mois d'Octobre ! . . . Et tu es sûr, très-sûr, miraculeux couſin, qu'avant le mois d'Octobre aucun obſtacle ne culbutera tes grands projets ? qu'avant le mois d'Octobre les Parlemens viendront humblement mendier des places dans ta cour pléniere ? ... &, ils t'ont promis, qu'avant le mois d'Octobre ? ...

LE GARDE DES SCEAUX.

Non ; je n'en ai pas vu un ſeul, pas même Minieres.

LE CHANCELIER.

Eh bien ! voilà cette confiance dont je ſuis émerveillé, voilà ce courage que je ne con-

çois pas, & qui me fait tomber à tes pieds. Quelques poltrons, quelques femmes te reprocheroient peut-être de n'avoir pris aucunes précautions. Moi-même, je n'ai jamais levé le pied, sans savoir où j'allois le poser. En t'envoyant à Thisy, j'étois sûr du Conseiller d'Etat, qui, sur le champ alloit s'asseoir à ta place. Avant d'exiler la Justice, j'avois fabriqué le fantôme qui devoit prendre ses habits, & jouer son rôle : mais, toi, tu te moques de ces niaiseries : tu marches comme un géant, sur les montagnes & les abymes : tu vois l'impossibilité de trouver de nouveaux masques, & tu tranches le nœud. D'un coup de baguette, tu suspends la Justice dans tout le Royaume, pour la faire aller plus vîte. Toutes les sources du commerce vont tarir ensemble ; cela vaut-il la peine d'y songer ?.... Les grands chemins seront couverts de voleurs, & les villes pleines d'assassins : bagatelle !.... Les revenus de l'Etat seront par-tout arrêtés : qu'importe ? la *Cour Pléniere* réparera tout.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi, j'en ai la certitude.

LE CHANCELIER.

Et tu ne veux pas que je sois dans l'enchantement ? tu ne veux pas que je presse sur mon sein celui qui s'immortalise par de si grandes choses ? Mais ce qui me pénetre davantage, ce qui m'arrache des larmes de tendresse & de joie ; c'est une preuve de ta magnanimité, bien plus étonnante que toutes les autres ; c'est de voir que le Lamoignon de 1771, ne fasse point rougir le Lamoignon

moignon d'aujourd'hui. Morbleu, Coufin, il faut une ame de fer & un front d'airain pour réfifter à tous les quolibets que fait naître cette généreufe infamie.

LE GARDE DES SCEAUX

Ils m'amufent. La lettre du Bailliage de Villefranche m'a paru plaifante, & l'Arrêté de Rouen m'a fait pitié. (*)

LE CHANCELIER.

Cependant, on t'accufe d'enchaîner un Pamphlet bien piquant : c'eft ton hiftoire, elle eft toute imprimée. Eft-il vrai, que quinze cents exemplaires ont été arrêtés par tes ordres, à la barriere Mont-Martre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! là-deffus je fuis inflexible : les gredins n'auront pas manqué de glofer fur mon origine, fur ma nobleffe, fur mon fils qui eft Chevalier de Malthe.

LE CHANCELIER.

Je fuis bien aife de voir que vous fentez cela. Méchant ! &, qui donc avoit fourni à l'Auteur de la Correfpondance, ce Vincent Maupeou, Notaire à Paris, en 1547 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi, je n'en fais rien.

(*) *Pitié!*.... Mgr le Garde des Sceaux fait ici un petit menfonge : on peut confulter là-deffus fon bon ami le Mis. d'Harcourt. Quel empreffement, quel zele M. le Marquis n'a-t-il pas mis à découvrir le lieu où s'étoit affemblé le Parlement ! Que d'ardeurs, que de fatigues pour découvrir encore l'Imprimeur de cet Arrêté *pitoyable* ! En vérité, la conduite de M. le Marquis eft au-deffus de tout éloge ; auffi doit-on lui décerner une couronne civique ; & MM. les Libraires & Imprimeurs de Rouen, ont déjà foufcrit pour cette œuvre méritoire.

LE CHANCELIER.

Ah ! mon bijou ! c'eſt vous... Qui donc avoit déterré cette vilaine hiſtoire du Maupeou de Privas, qui aſſaſſina ſon beau-frer, en 1671 ? LE GARDE DES SCEAUX. Eh bien !

LE CHANCELIER.

C'eſt encore vous, mon bijou.

LE GARDE DES SCEAUX *ſourit.*

Vous croyez ?

LE CHANCELIER.

Mais, ſois tranquille, je n'ai pas de rancune. Je ne leur fournirai pas les Mémoires de ce Lamoignon, grand-pere du premier Préſident, qui étoit Echevin de Bourges... Et le grand-pere de l'Echevin ? Qu'en dis-tu ? Fi donc ! il faut ſe taire. Le tracaſſier Maurepas avoit bien beſoin d'amuſer les loiſirs de ſon exil à Bourges, par la recherche de tes titres de Nobleſſe ! Au ſurplus, excepté les Bochard & les Nicolaï, qui nous écraſent cet article, les autres n'ont pas grande choſe à nous reprocher. Les d'Aligre ont plus d'illuſtration ; les Pelletier ſont d'honnêtes-gens dont les ſervices ne ſont pas ſignalés. Mais, dis-moi, comment as-tu fait pour faire monter tes enfans dans les carroſſes du Roi ? nous ſavons tous que Chérin avoit refuſé ſon certificat. LE GARDE DES SCEAUX.

Le Roi l'a voulu. Et d'ailleurs, on a toujours quelques reſſources. Pour faire mon cadet Chevalier de Malthe, vous ſavez comment ſon biſaïeul, Samuel Bernard, de Juif qu'il étoit, eſt devenu proteſtant. Une indiſcrétion me rendroit vraiment la fable de la Cour.

LE CHANCELIER.

Raſſure-toi : je me tairai, je t'en donne ma

parole. Ne ſuis-je pas fils d'une Lamoignon? Si, quelque jour, tu vois cette généalogie imprimée à côté de celle du Moréri, ne m'accuſe pas. Ces détails, au reſte, ſont connus de tant de monde, qu'il ſera difficile de dépiſter l'indiſcret. Fais en ſorte au moins que l'Archevêque n'en ſoit pas inſtruit.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au contraire : ſi cette rapſodie paroiſſoit, je voudrois la mettre ſur ſon compte : le nom de l'auteur ſuffiroit pour diſcréditer l'hiſtoire. Vous ne connoiſſez donc pas votre archevêque ? il eſt grand ſur les genoux de ſa vieille Marquiſe. Ridicule & léger comme un pantin, le petit homme fait le Richelieu; ſa marotte eſt d'avoir du génie. Il veut mettre des idées & des idées nouvelles à la place des anciennes opinions, & poſſéder, ſeul, toute la raiſon des ſiecles qui l'ont précédé. Je le crains... comme je l'eſtime ; & je n'attends qu'une bonne occaſion pour lui mettre le pied ſur la gorge : elle ne peut pas tarder. Qu'il trébuche ſeulement, il eſt étouffé. Ses réformes l'ont environné d'ennemis. Ce n'eſt pas ſon corps qui le ſoutiendra : ſon corps le mépriſe & le déteſte depuis long-temps. Prêtre ſans religion! ..ſans mœurs!.. athée!..libertin..

LE CHANCELIER.

Libertin ! Parle plus bas. Les femmes-de-chambre de ta femme ſont là qui t'écoutent. Mais, j'entends une voiture.

LE GARDE DES SCEAUX *regarde par la fenêtre*. C'eſt lui-même. Vous ne voulez pas que je vous préſente ?

LE CHANCELIER.

Non, parbleu ! je me retire. Mais qu'au

moins je te faſſe la réponſe que je t'ai promiſe. Tu veux être Chancelier ; & ton ambition me plaît. Ne dis-tu pas que ta *Cour Pléniere* a tenu ſa premiere ſéance le 9 Mai dernier.

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute.

LE CHANCELIER.

Eh bien ! mon ami, le jour même de ſa ſeconde ſéance, je te cede ma place : tu peux y compter. (*Il fait quelques pas, & revient.*) A propos ne manque pas de faire annoncer dans la Gazette, cette ſeconde ſéance de ta Cour Pléniere ; je te promets, de mon côté, de ne point paſſer un ſeul jour ſans me faire lire l'article, VERSAILLES [*Il lui prend les mains.*) Adieu, mon aimable Couſin . . . Chancelier avant le mois d'Octobre.... C'eſt convenu. [*Il fait quelques pas & revient encore.*] Une clauſe que j'oubliois ! . . . (*Myſtérieuſement.*) à condition, mon bijou, que tu feras encore Garde des Sceaux. -- Oh ! voici l'Archevêque : je me ſauve.

SCENE V.

LE GARDE DES SCEAUX, *ſeul.*

LE traître me *perſiffle* ; mais ſes ſoixante & dix-ſept ans me conſolent.

SCENE VI.

LE GARDE DES SCEAUX,
LE PRINCIPAL MINISTRE,
ALBERT, l'abbé MAURI,
TROUPE D'ESCLAVES.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

MACTE animo, generoſe Doctor! Allons

mon ami ; nous voici dans la crise. *Rodrigue! as-tu du cœur?* c'est le moment de le montrer, ou de le feindre. J'ai reçu les nouvelles des Provinces ; la bataille est engagée. Notre pauvre *Cour Pléniere* est traitée par-tout comme une vieille catin : elle est devenue le plastron de toute la Robinaille du Royaume.

LE GARDE DES SCEAUX.

Les insolens ! Traiter ainsi notre poupée, si jolie, si bien fardée !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Treve aux plaisanteries ; les drôles ne plaisantent pas avec nous. Tout est enregistré : encore, avons-nous bien fait de mettre les plumes au bout des bayonnettes. Mais sommes-nous plus avancés ? Non, ma foi. Ces Parlemens sont treize têtes dans un bonnet ; & malgré la précaution prise de les frapper tous au même instant, pour ne leur pas donner le temps de s'entendre, toutes les Protestations semblent modelées sur celle de Paris : il n'est pas un cuistre de buvette, qui ne soit un d'Eprémesnil. C'est par-tout le même bavardage & la même routine. L'exemple du Châtelet a tourné la tête de tous les Bailliages : &, à l'exception de quelques vils coquins, qui, comme votre Basset de Lyon, nous ont coûté assez cher, tous les autres se pavanent en Sénateurs Romains. Et, ne vous flattez pas d'en enrôler davantage. Ils ont imaginé un singulier stratagême, pour dérouter nos recruteurs. N'ont-ils pas déclaré infames & traîtres tous ceux qui prendroient notre livrée?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui-dà ! belle finesse ! Oh ! je suis plus fin

qu'eux. Je leur répondrai par un bel Arrêt du Conseil, dans lequel en supprimant leurs Arrêtés, je vais mettre nos coquins sous la sauve-garde du Trône & de la Nation, & les déclarer fideles au Roi, aux Loix & à la Patrie. HONNÊTES GENS, PAR INJONCTION ! Que dites-vous de l'idée ? est-ce là du génie ? ... *Et moi aussi, je suis peintre !*

L'Abbé MAURI.

Je crains, Monseigneur, qu'on ne se moque de votre Arrêt du Conseil ; je serois d'avis de parler plutôt à l'opinion publique. Je voudrois que dans un beau discours, revu, corrigé & augmenté par quelques Académiciens on prouvât méthodiquement, ce qui est facile, que les infames & les traîtres sont ceux qui n'encensent pas le Dieu Brienne & le Dieu Lamoignon.... (*En se prosternant.*) Messeigneurs, je m'en charge.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourvu que le beau discours ne ressemble pas à toutes les plates rapsodies que nous faisons jetter dans les boutiques. Dites donc, M. de Lamoignon ? où ramassez-vous tous vos Ecrivailleurs ? c'est la plus triste canaille !

LE GARDE DES SCEAUX.

Trop bonne pour le Peuple.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah ! je suis votre serviteur. Il échappe à nos Cicérons, des absurdités qui feroient secouer les oreilles de tous les baudets de la Limagne. Par exemple : c'est se moquer, même des pauvres d'esprit, que de leur dire, dans votre avis au Peuple : *il ne s'agit pas d'impôt ; le Roi a déclaré qu'il n'en avoit*

pas besoin, Et cette lettre *d'un ancien Mousquetaire à son fils le Conseiller*? Quelle pauvreté! J'ai eu pitié de notre misere sur ce chapitre & j'ai fait recrue des plus beaux esprits du siecle. Linguet, Rivarol, & le *banal* Mirabeau ont reçu des arrhes, sans compter le bon Abbé, (*en frappant sur l'épaule de l'Abbé Mauri*), qui m'a promis quelques métaphores.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh! l'Abbé est à moi. Depuis qu'il a dit des injures à ma femme, & levé la canne sur mon fils, nous sommes inséparables.

L'ABBE MAURI, *en s'inclinant.*

Trop heureux, Monseigneur! ... Et Beaumarchais?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi! donc! fi!... Ce drôle-là est honni, même à la place Maubert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je n'ai besoin de personne pour mon Arrêt du Conseil, & je vous le livre d'avance, comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence & de style. (*)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A la bonne heure : mais votre Arrêt du Conseil ne répondra pas à tout. La Noblesse s'est assemblée en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Franche-Comté, en Béarn. Par-tout les esprits fermentent & les têtes s'échauffent : à Rennes, deux mille gentilshommes réunis, menacent, les armes à la main, nos amis ou nos esclaves ; à Grenoble,

(*) C'est l'Arrêt du Conseil du 20 Juin 1788, dans lequel, avec les idées les plus *basses*, & les raisons les plus *plates*, on trouve quelques fautes grossieres de syntaxe.

les Municipalités ſe ſont formées en Etats, & défenſes ont été faites aux Receveurs de la Province, de verſer dans le Tréſor Royal : les Montagnards ont quitté leurs retraites pour venir dévaſter l'hôtel du Commandant, & mettre la hache ſur ſa tête ; les femmes mêmes veillent ſur tous les membres du Parlement ; à Dijon, les Invalides qui gardent l'intendance ont été bernés, & notre cher Amelot obligé de ſe cacher : en Béarn, le Peuple a forcé les Magiſtrats de rentrer au Palais & d'exercer leurs fonctions ; à Bordeaux, le premier Préſident a été reçu avec des couronnes & des feux de joie ; en Provence, les choſes ne vont pas à la ſédition ; mais l'unanimité des opinions eſt effrayante : le Parlement, la Chambre des Comptes, la Sénéchauſſée, la Nobleſſe, le Clergé, les Avocats, le commerce, & juſques aux Communautés d'artiſans, tous les Corps ont juré de déſobéir ; &, s'il vous plaît, ce beau ferment roule ſur une miſérable équivoque. Ces Meſſieurs ſe prétendent ſujets, non pas du Roi de France, mais du Comte de Provence.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ecoutez : ces aſſemblées, ces réunions, ſont des attroupemens défendus par nos Ordonnances. Voyez Déniſard, au mot *aſſemblées*. J'ai la Loi toujours préſente ; & je m'en trouve bien. Je ſuis ſon chef & ſon défenſeur ; c'eſt à moi de la faire exécuter ; & je fais très-bien, dans une occaſion périlleuſe, agir de façon que *force demeure à Juſtice*. Je ne répondrai à ces ſéditieux qu'avec

qu'avec du canon. Faites marcher une vingtaine de régimens contre chacune de ces provinces rebelles. Parbleu ! les Ministres de Louis XIV ont bien fait la guerre à toute l'Europe : nous sommes plus puissans qu'eux : & nous n'avons que la France à combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : mais croiriez-vous que les Officiers, les Soldats mêmes, commencent se rappeler qu'ils sont François ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien ! faites pendre le premier qui refusera de marcher, fût-il Maréchal de France : faites décimer les autres, jusqu'à ce que nous puissions nous composer une jolie armée de Turcs, de Polonnois, d'Indiens ; & justement les Ambassadeurs de Tippo-Saïb viennent d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'adopte & j'admire votre maniere de protéger la Loi : mais la force n'exclud pas l'adresse. L'intrigue, Monsieur ! l'intrigue ! Vous ne l'estimez pas assez. Je projete d'envoyer aux Provençaux le paisible Caraman, l'olivier dans une main & le caducée dans l'autre. Il leur proposera, de ma part, une exception. Si je pouvois détacher ainsi de la querelle commune, toutes ces Provinces mutines, il nous seroit facile (le reste du Royaume bien enchaîné) de les opprimer les unes après les autres. J'expédierai de même le Duc de Guiche aux Béarnois. Je tiens ici les Députés de Bretagne ; &, pour Paris même, j'ai déjà, ne vous déplaise, mon affaire toute arrangée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Bon !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous connoiſſez Rolland ?...

LE GARDE DES SCEAUX.

Des Requêtes ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : eh bien ! Rolland m'a fait offrir d'être mon négociateur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peſte, l'habile homme ! Sa mémoire eſt prodigieuſe, j'en conviens, & ſa ſcience infinie : mais s'il tient la navette, je vous promets une toile ſi bien mêlée, que le diable le plus fin ne pourra pas en trouver le fil.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Il veut être Prévôt des Marchands, Lieutenant-Civil, Lieutenant de Police. Cet homme ſonge à tout : je lui ai fait dire que je ſongerois à lui. Tout cela ne m'inquiete qu'à demi. Voici le danger : La NobleſſedeBretagne, du Dauphiné, de Béarn, a député vers le Roi, & la vérité enfin va ſe faire entendre : leur répondrez-vous auſſi avec du canon ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous parlez d'intrigue : c'eſt ici, Monſeigneur, qu'elle ſera délicieuſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai bien quelques moyens pour empêcher les députations d'arriver juſqu'au Roi : mais ces obſtacles ne ſont pas inſurmontables ; & ſi le Roi, comme il faut le craindre, veut les voir lui-même & leur parler, nous n'aurons plus, pour les faire éconduire, que nos reſſources ordinaires, l'artifice & le menſonge.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! oui, le menſonge ! C'eſt une jolie choſe ! J'avois jadis quelque répugnance pour le menſonge : mais vos leçons m'ont bien formé, & je commence à mentir avec aſſez d'impudence : n'eſt-il pas vrai ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je voudrois quelquefois plus de fineſſe. Vous voyez avec quelle ſagacité le Roi nous écoute & nous interroge : Quelle méfiance de tous les moyens qui s'écartent de ſa bonté naturelle ! Quelle ſollicitude ſur le bonheur de ſon Peuple ! Auſſi, malgré tous les piéges dont nous avons environné ſa juſtice & ſa ſageſſe, quelle réſiſtance n'a-t-il pas faite avant d'adopter nos projets ? & peut-être réſiſteroit-il encore, ſans l'adreſſe merveilleuſe avec laquelle je l'ai perſuadé enfin, que nos projets alloient fonder le repos, l'aiſance & la félicité de la claſſe la plus pauvre & la plus intéreſſante de ſes ſujets. Ne ſortons pas delà : étudiez votre leçon ſur ce texte. Vous ſentez comment il faut démontrer maintenant qu'on indiſpoſe le riche, alors qu'on veut ſoulager le pauvre, & que cette réclamation de la Nobleſſe de toutes les Provinces, n'eſt autre choſe qu'une conjuration faite avec les Parlemens, avec les grands Propriétaires du Royaume, pour conſerver des avantages uſurpés au préjudice du Tiers-Etat. En mêlant à cette theſe, quelques mots de révolte, de ſédition : en parlant un peu de ſon autorité compromiſe, offenſée ; j'eſpere que le Roi lui-même repouſſera les mains perverſes qui voudroient déchirer le voile dont nous l'avons enveloppé.

ALBERT.

Prenez garde au moins, qu'à travers le voile, il ne reconnoiſſe la main de ſon frere, ou celle de ſa tante. J'ai avis, Meſſeigneurs, que Monſieur, que Madame Adélaïde, que le Comte d'Artois, ſur-tout, gémiſſent de nos folies, & qu'ils ſe diſpoſent à parler.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne crains rien : pour faire avorter leurs vertueuſes intentions, j'ai rendu ſuſpect tout ce qui les entoure.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la Reine ? C'eſt la Reine qu'il faut ſurveiller.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je répondrois d'elle ; je la tiendrois dans ma main, ſi le Breteuil étoit éloigné. Parbleu ! mon Ami, perdons ce faquin-là, ſi vous ne voulez pas qu'il nous perde. Cette impudence eſt-elle aſſez forte, de refuſer pour ſa petite-fille les deux-cents mille livres que vous avez ſollicitées & reçues pour votre fille ? Quelle inſolence ! quel orgueil dans le parallele ! Et vous ne ſavez pas tout : vous ne ſavez pas la *tartuferie* qu'il vient de jouer ces jours paſſés ? il s'eſt préſenté au Roi les yeux baiſſés & le maintien modeſte. « SIRE, a-» t-il dit, Votre Majeſté daignera ſe ſouve-» nir que j'ai eu le malheur d'élever dans » ſon Conſeil une opinion contraire aux Edits, » dont elle a ordonné l'exécution : cette exé-» cution forcée, me place dans une ſituation » inſupportable vis-à-vis des Provinces pour » leſquelles j'ai la ſignature en commande-

» ment. Je ſupplie Votre Majeſté, de me dé» livrer de ce fardeau, en acceptant ma dé» miſſion ».

LE GARDE DES SCEAUX.

Et le Roi ne l'a pas chaſſé ſur-le-champ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non : je ne ſais quel démon l'inſpiroit en ce moment. C'eſt même avec bonté qu'il lui a répondu : -- *Je refuſe votre démiſſion ; je la refuſe, par la raiſon même alléguée pour l'obtenir. Reſtez, vous contredirez au moins.* -- Voilà, ſans doute, une permiſſion bien expreſſe de tout dire & de tout faire contre nous : en ſentez-vous les conſéquences?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment diable ! le danger eſt plus preſſant que vous ne le diſiez. Il faut l'écraſer ; & ne vous aviſez pas d'être délicat ſur les moyens. La beſogne va mal : profitons du mauvais ſuccès pour le perdre ; qu'il ſoit dénoncé par tous nos eſpions, & dans toutes les ſociétés, comme le plus grand obſtacle à notre entrepriſe : Oh ! je vais donner mes ordres à le Noir (*) . . . . On l'accuſera d'encourager ſourdement les querelles, d'échauffer le fol eſpoir, & d'enhardir leur réſiſtance : que cette délation parvienne juſqu'au Roi, par des voies indirectes, mais ſûres ; ayons des témoins apoſtés, qui atteſ-

(*) Le Noir, honnête homme, pui qu'il l'eſt par Arrêt du Conſeil; très-ſavant, puiſqu'il eſt bibliothécaire du Roi, très vertueux, puiſque Suard et Beaumarchais l'aſſurent. Voyez ; ſur cet honnête homme, ce vertueux citoyen et ce ſavant perſonnage, les Notes ou Obſervations qui ſe trouvent à la fin de cette comédie.

tent avoir entendu ce qu'il n'aura pas dit : [*Il ſe tourne du côté de l'Abbé Mauri.*] S'il faut même montrer au Roi des lettres ſignées de lui.

L'ABBÉ MAURI, *avec empreſſement.*

Des lettres ſuppoſées ! Je m'en charge encore, Monſeigneur.

SCENE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS,

BLONDEL, *portant à la main des Expéditions & des lettres.*

LE GARDE DES SCEAUX, *à Blondel qui entre.*

Qu'et-ce ?

BLONDEL.

J'apporte à Monſeigneur, des lettres à ſigner & des lettres à lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ne vous ai-je pas défendu d'entrer lorſque je conférois ſur les affaires d'Etat, dans leſquelles dont vous êtes ſi gauche, ſi inepte ?

BLONDEL.

Je demande pardon à Monſeigneur. J'ai penſé que quelques lettres étoient preſſées. Celle-ci eſt de Dijon.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha! ha! du bonhomme Courbeton ! Il faut la lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons, puiſque vous permettez : [*à Blondel.*] venez avec moi.

[*Le Garde des Sceaux ſort avec Blondel.*]

SCENE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT, L'Abbé MAURI.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

M. de Lamoignon eſt un homme rare, il faut l'avouer. Une fermeté que rien n'ébanle, un courage que rien n'étonne, une inſenſibilité que rien n'émeut; tout ce qu'il faut pour les grandes choſes. Le dirai-je cependant? J'ai quelquefois la folie de penſer qu'il gâte ſon ouvrage.

ALBERT.

On eſt forcé de convenir qu'il n'épargne rien pour le ſuccès. N'eſt-il pas vrai, M. l'Abbé?

L'Abbé MAURI.

C'eſt une juſtice qu'il fant lui rendre. Son repos, ſes amis, ſon honneur; il a tout ſacrifié.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh, mon dieu, Meſſieurs! j'en ſuis d'accord; mais penſons tout haut: nous ſommes ſeuls, & je vous jure le ſecret. N'êtes-vous pas d'avis qu'un autre, à ſa place, auroit trouvé moins d'obſtacles?

L'Abbé MAURI.

Puiſque Monſeignenr nous permet la ſincérité, nous lui dirons ce dont nous ſommes convenus ſouvent, Monſieur & moi: » A juger les choſes ſous un certain rapport, on » peut croire que M. de Lamoignon étoit moins » propre qu'un autre, aux choſes qu'il veut » exécuter. »

ALBERT.

Ceci doit être expliqué. M. de Lamoignon, quand on l'a fait garde des Sceaux, étoit, dans son parlement, détesté de plusieurs, & redouté de tous. D'après cela, on devoit naturellement s'attendre que tout ce qui viendroit de lui, seroit opiniâtrement repoussé, & que la haine de sa personne ne favoriseroit pas les œuvres de son génie.

L'ABBÉ MAURI.

Et depuis, cette haine se propage : elle a gagné les grands Seigneurs. Avec quel éclat scandaleux le Duc de Montmorency ne l'a-t-il pas fait excepter de tous les convives, à la noce de la petite Matignon !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh ! ceci est une insolence du Breteuil. Mais, savez-vous que son fils, que Lamoignon ne joint pas son Régiment, parce que les Officiers l'ont très-clairement engagé à rester chez lui ? Mais savez-vous que M. de Malesherbes, gémissant sur son nom déshonoré, vouloit se retirer du Conseil, & qu'il reste, non pas pour protéger son cousin qu'il méprise ; mais parce que j'ai encore eu le bon esprit d'empêcher sa désertion ? Il a reçu de la bouche même du Roi, l'assurance flatteuse qu'on avoit encore besoin de lui pour quelques mois seulement. Mais, voyez-vous avec quel acharnement, & quelle affectation ce Garde des Sceaux est personnellement attaqué, dans les Arrêtés, dans les Protestations, dans les Pamphlets, dans tous les Ecrits clandestins ? Sa conduite en 1771, en est le prétexte assez légitime : tandis qu'on conserve encore

core pour moi des égards, & qu'on ſe contente de me montrer du doigt. Je prévois de tout ceci, que la victime, s'il en faut une, eſt dé a déſignée, & que le pauvre Lamoignon entraînera dans ſa chute tous ceux qui ſeront à côté de lui.

ALBERT.

Monſeigneur a toujours une prévoyance admirable.

L'ABBÉ MAURI.

Monſeigneur a grande raiſon : il faut être prudent.

ALBERT.

Oui, il ne faut pas ſe livrer ſans réſerve.

L'ABBÉ MAURI.

On peut ſe tenir avec lui, à telle diſtance, qu'on partage, non pas le danger, mais le ſpectacle de ſa chute.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Il faudra même ſe garder de tendre la main pour le ſoutenir. Tenez, Meſſieurs, laiſſons-le aller; il va fort bien. Il ſuffit pour s'en débarraſſer de l'abandonner à lui-même. Son caractere impétueux & violent le jettera dans des excès qui ſeuls néceſſiteront ſa perte. Vous êtes ſes conſeils & ſes amis : ſongez ſeulement à ne pas ralentir ſa courſe; & même, s'il avoit envie de prendre haleine, ſeroit-ce un ſi grand mal de l'aiguillonner un peu?

L'ABBÉ MAURI.

Monſeigneur, nous promet-il de ne pas nous oublier ?

LE PRINCIPAL MINISTRE, *d'un ton careſſant.*

En doutez-vous, mon cher abbé?

SCENE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE GARDE DES SCEAUX, *une lettre à la main.*

LE GARDE DES SCEAUX.

LA RAGE M'ÉTOUFFE ! Eſt-ce à moi ; eſt-ce à Lamoignon qu'on oſe faire injure ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'eſt-ce donc !

LE GARDE DES SCEAUX, *lui donnant la lettre.*

Liſez, Monſeigneur, & voyez s'il eſt un Dieu qui puiſſe retenir ma vengeance.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *après avoir lu.*

Le mariage rompu ! la perte n'eſt pas grande, ſans doute ; mais l'inſulte eſt bien impudente, & le procédé bien malhonnête. Eſt-il devenu fou, ce miſérable Courbeton ? Songe-t-il aux ſots propos de la cour, de la ville ? Songe-t-il aux moyens qu'un MINISTRE DU ROI peut employer contre des pareilles avanies ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la lettre ne dit pas tout : elle ne dit pas que toute la ville de Dijon s'est portée en foule aux genoux de la petite bégueule, que toutes les communautés, depuis l'Hôtel-de-Ville, juſqu'aux ſavetiers, ont été en appareil lui offrir des couronnes & des bouquets; qu'on a jeté des fleurs ſur ſon paſſage.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je conçois cela ; j'approuve votre reſſentiment.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je penchois vers la modération; vous l'avez

vu. Soyez donc modéré avec de tels impudens! Que feront-ils au Roi, s'ils traitent ainsi ses Ministres? J'en suis fâché, Monseigneur; mais la révolte se décide avec trop d'audace, & la violence seule peut la réprimer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je commence à le croire.

ALBERT.

La douceur n'est souvent qu'une foiblesse dangereuse.

L'Abbé MAURI.

La violence a quelques abus; mais elle est souvent nécessaire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Indispensable, Monsieur. Allons: que la Bretagne, le Dauphiné, le Béarn, la Bourgogne, la Provence, que toutes ces Provinces révoltées, soient à l'instant inondées de soldats. Ah!... Scélérats! vous ne voulez pas de mon fils! ... Que leurs députés, s'ils arrivent, soient saisis & emprisonnés! portons le fer & le feu au quatre coins du Royaume! que tous les fléaux ensemble ravagent cette terre funeste! que le frere égorge son frere! que le pere s'abreuve du sang de son fils! que les enfans soient écrasés sur le sein de leurs meres! que la famine dévore ce qui pourra échapper au carnage! Faisons de la France un vaste tombeau; & quand nous serons seuls, qui nous empêchera de régner?

L'Abbé MAURI.

Ainsi soit-il.

FIN DU SECOND ACTE.

N. B. *L'entr'acte est censé durer jusqu'au Dimanche matin, 14 Septembre.*

ACTE III.

La Scène eſt dans l'Antichambre du Roi.

SCENE PREMIERE.

LE BARON DE BRETEUIL, Le Chevalier DEGUER, Député de Bretagne; Le Comte DE VIENNOIS, Député du Dauphiné; Le Comte DE SABRAN, Député de Provence; Le Chevalier DE MESPLESSES, Député du Béarn: Madame d'EPRÉMESNIL, & ſes deux Filles.

(Pendant cette ſcene & les ſuivantes, LE NOIR et ſes ESPIONS d'élite ſe montrent par intervalles, dans les couliſſes et au fond du théâtre, et ſe parlent et ſe répondent par les *ſignaux du métier.* Un eſpion note, ſur un énorme rouleau de papier, tout ce qu'il entend et n'entend pas).

LE CHEVALIER DE GUER.

AINSI DONC, M. le Baron, le Roi daigne écouter les gémiſſemens de ſon Peuple; & la France ſaura que vous avez contribué à ce bienfait.

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne ſuis qu'un ſoldat; j'ai exécuté les ordres de mon Roi; voilà tout: j'ai rempli ſes intentions. Je n'ai point approuvé les moyens choiſis pour réſiſter à ſes volontés. Il n'exiſte, à mon avis, qu'une loi ſupérieure à l'autorité

du Roi ; c'eſt le bonheur de ſon peuple, je ne connois pas les autres. Lorſqu'un Roi eſt trompé [& les plus grands Rois peuvent l'être], ſon peuple n'a pour l'éclairer, d'autre reſſource, que la priere conſtante, importune, opiniâtre même, ſi vous voulez ; mais la priere ſeule. Et comment donc, Meſſieurs ! En Dauphiné, en Bretagne, on s'attroupe ? on s'arme ! on menace les porteurs de ſes ordres ; on inſulte ſes repréſentans ! on parle hautement de révolte & d'indépendance ? . . . . Meſſieurs ! Meſſieurs ! les choſes ont été portées trop loin : & ce qui m'afflige davantage, c'eſt qu'on ne connoît pas le Roi au fond de vos Provinces. Avec quelle intrépidité j'ai vu ſouvent calomnier ſes intentions paternelles ! Avec quel empreſſement, dans les circonſtances les plus critiques, il ſacrifieroit tout au repos de ſes Sujets ; tout, juſqu'à ſon autorité dont on le croit ſi jaloux ! Non, Meſſieurs, non; vous ne le connoiſſez pas.

LE CHEVALIER DE GUER.

Notre conduite, Monſieur le Baron, prouve le contraire ; elle prouve au moins que nous avons de ſes ſentimens juſtes & bienfaiſans, l'idée que vous venez d'en donner. C'eſt notre confiance extrême dans ſa juſtice & dans ſa bienfaiſance qui animoit nos efforts à lui réſiſter : certains qu'en apprenant à quelles mains odieuſes il s'étoit livré, dans quelle erreur nos deux tyrans l'avoient plongé : de quelle barriere ils l'avoient entouré pour le rendre inacceſſible ; [& vous le ſavez, Monſieur le Baron, puiſque vous étiez forcé vous-même de garder le ſilence] : certains, dis-je, qu'alors

il applaudiffoit la réfiftance généreufe qui va raffermir fon trône fur les fondemens de la loi. . . .

LE BARON DE BRETEUIL.

J'efpere au moins qu'il la pardonnera. Vous pouvez, Meffieurs, avec cette confiance dont vous parlez, & qui ne fera pas trompée, attendre ici fa réponfe: ...& il fe prépare dans ce moment-ci des événemens. . . . .

(Le Baron de Breteuil entre chez le Roi.)

SCENE II.

LesDÉPUTÉS des différentes Provinces; MadameD'ÉPRÉMESNIL & fes deux FILLES.

LE COMTE DE SABRAN.

Malgré l'air empefté de ce féjour, malgré le menfonge & la fourberie qui nous environnent: un preffentiment heureux m'annonce le plus beau jour de ma vie. Et vous, Madame, [*à Madame d'Éprémefnil*] de quelle gloire il fera couvert, cet époux que vous allez rejoindre!

Madame d'ÉPRÉMESNIL.

Ah! j'ai befoin de cette confolation. Lorfqu'il me fut enlevé, cet enfant (*elle montre fa fille aînée*) étoit mourante: forcée de la fuivre à Forges, pour la fauver, je fus privée de la feule confolation qui me reftoit; d'aller m'enterrer avec mon Époux, ou du moins, d'habiter la ville, le hameau le plus voifin de fa prifon. Les eaux & la providence

m'ont rendu ma fille; & nous venons enſemble d'obtenir de la ſenſibilité du Roi, la faveur de raſſembler ſur le même rocher aux confins de la Provence une famille dont l'union la plus tendre a toujours fait le bonheur.

LE COMTE DE SABRAN.

Quelle figure céleſte ! Ces deux Demoiſelles, Madame, ont été trop bien partagées. Avec tant d'attraits, être encore les filles de M. d'Éprémeſnil !

Madame D'EPREMESNIL.

Elles n'ont pas cet avantage. Mon premier mari, M. Thilorier, eſt leur pere : mais M. d'Éprémeſnil les a adoptées ; elles n'ont rien perdu. (*On voit entrer la ſuite du Principal Miniſtre.*) Cette foule d'eſclaves nous annonce un Satrape.

LE CHEVALIER DE GUER.

C'eſt l'Archevêque.

SCENE III.

LES ACTEURS PRECEDENS ; LE PRINCIPAL MINISTRE : Foule d'Eſclaves, parmi leſquels on diſtingue l'Abbé MORELLET.

LE PRINCIPAL MINISTRE. *(Il s'arrête devant Madame d'Éprémeſnil.)*

Il m'eſt bien dur de vous annoncer, Madame, que la bonté du Roi ne s'accorde pas avec la néceſſité des circonſtances : la liberté de M. d'Éprémeſnil eſt encore une grace impoſſible.

Madame D'EPREMESNIL.

Je demanderois sa liberté, Monseigneur, s'il avoit mérité des fers : je ne demande que la faculté d'aller le joindre ; & c'est au Roi que je me suis adressée.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Au Roi, Madame ! Et pourquoi douter ainsi de mes sentimens ? Lorsque nous avons appris que M. d'Éprémesnil étoit traité avec une rigueur aussi contraire à nos intentions, & à la bonté du Roi, qu'elle étoit déplacée ; n'a-t-il pas été mis sur le champ dans un état de douceur & d'aisance, tel que je pourrois le desirer moi-même ?

Madame D'EPREMESNIL.

Je sais ce que M. de Breteuil a fait à cet égard, & il ne doute pas de ma reconnoissance.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je n'aurai donc jamais le bonheur de voir qu'on me rende justice. Et vous, Messieurs, (c'est aux Députés des Provinces que je parle, sans doute), aurai-je le même reproche à vous faire ? Depuis que vous êtes ici, on peut croire que vous n'avez pas eu besoin de moi.

LE CHEVALIER DE GUER.

La premiere loi qui nous fut imposée par les Provinces que nous représentons ici, est de ne voir ni le Garde des Sceaux ; ni vous, Monseigneur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Cette défense n'est pas civile : elle seroit contraire à toutes les regles : permettez-moi d'en douter.

LE

LE CHEVALIER DE GUER.

N'en doutez pas: cette défenſe eſt exprimée dans nos pouvoirs; voici les miens. Ils ſont ſignés de huit cens ſoixante-ſix Gentilshommes Bretons; & ce nombre ne comprend que les plus conſidérables. La Bretagne a plus de deux mille cinq-cens Gentilshommes qui n'ont pas ſigné, & qui ſigneront demain, ſi cela peut vous plaire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne l'exige pas, je vous aſſure.

LE CHEVALIER DE GUER.

Mes pouvoirs ſont illimités (*). Je ſuis autoriſé ſi un ſeul des douze Nobles qui m'accompagnent, pouvoit être ſéduit ou intimidé, par intérêt ou par foibleſſe, de le renvoyer chez lui, & d'en choiſir un autre. Je ſuis autoriſé à faire avec le Gouvernement tel traité qui me paroîtra convenable, certain que ma déciſion ſera confirmée par la Province.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je veux bien, Monſieur, tolérer une expreſſion dont vous n'avez pas calculé toute la valeur. Des Sujets ſont-ils admis à traiter avec leur Roi? Mais, à Dieu ne plaiſe, dans ce mo-

(*) Nous avons appris que les nouveaux députés de la Bretagne ſe plaignent de ce qu'on a fait jouer un trop beau rôle au Chevalier de Guer. Ils aſſurent que ſes pouvoirs n'étoient pas auſſi *étendus* qn'on le ſuppoſe dans cette Comédie. -- Voici notre réponſe: on n'a pas prétendu donner à M. de Guer une gloire indiviſible; mais il falloit un repréſentant de la Bretagne; et l'on a cru qu'on ne pouvoit point faire parler avec trop d'énergie, le député d'une Province dont la conduite a été auſſi noble que ſoutenue.

ment, qu'une vaine diſpute de mots éloigne la paix dont le retour eſt ſi facile ! Vous venez réclamer la conſervation des traités, capitulations & priviléges de la Bretagne : vous, Monſieur, de la Provence : vous, du Béarn ; & vous, du Dauphiné. Le mal eſt de ne pas s'entendre. Le Roi n'a jamais voulu porter atteinte aux capitulations des Provinces. Il l'a déclaré aſſez formellement dans ſon Édit de *Cour Pléniere* ; & s'il le faut, pour vous tranquilliſer, je ſuis tout prêt à ſolliciter de Sa Majeſté une déclaration plus expreſſe, & dont le ſens ſoit au deſſus de toute maligne interprétation.

LE CHEVALIER DE GUER.

Comment, Monſeigneur, vous tenez à cette petite ruſe ? lorſque, dans votre Edit de *Cour Pléniere*, vous attribuez à ce fantaſtique Tribunal, le droit de vérifier, *proviſoirement*, tous les impôts du Royaume ; avez-vous excepté les impôts de la Bretagne ? Entendez-vous les excepter ? Auriez-vous le courage de le dire ? Aurions-nous la ſottiſe de le croire, & la confiance inſenſée, que vous reſpecteriez nos priviléges, après avoir aſſervi le reſte de la France ? Non, Monſeigneur, je ne ſollicite point ici une Déclaration qui excepte la Bretagne, de la loi générale : le premier vœu de ma Province eſt de n'arrêter aucun arrangement particulier, que l'arrangement général ne ſoit conſommé.

LE COMTE DE VIENNOIS.

Le Dauphiné a pris la même réſolution.

LE CHEVALIER DE MESPLESSES.

Le Béarn penſe de même.

LE COMTE DE SABRAN.

Et c'eſt auſſi le vœu de la Provence.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment donc, Meſſieurs, une confédération !

LE CHEVALIER DE GUER.

Daignez nous entendre, Monſeigneur : notre raiſon eſt ſi ſimple & ſi claire, qu'il vous ſera, je penſe, impoſſible d'y répondre. La Bretagne [& l'on peut dire la même choſe des autres Provinces qui réclament]; la Bretagne eſt unie à la France comme Monarchie : elle n'eſt point unie à la France comme tout autre Gouvernement. Vous le voyez ; il faut que le ſort de la France ſoit décidé avant de prononcer ſur le ſort de la Bretagne. Si la France eſt toujours Monarchie, les Bretons ſeront toujours François : ſi la France ceſſe d'être Monarchie, la Bretagne ceſſe d'être à la France.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà ce que vous appellez une raiſon ! c'eſt un ſophiſme enfanté par l'eſprit de révolte.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ce mot n'eſt pas réfléchi, Monſeigneur. Des révoltés ne vous parleroient pas ainſi ; des révoltés oppoſeroient aux actes de violence & de tyrannie « que vous prodiguez avec tant d'indiſcrétion, d'autres moyens que les larmes & les ſupplications. Vous envoyez vingt mille ſoldats en Bretagne ! avez-vous le projet de la conquérir ou de la dévaſter ? Et vous ne ſavez donc pas de quels efforts nous ſerions capables, ſi nous avions recours aux vils artifices qu'on ne rougit pas d'employer contre

nous ! Vous ne ſavez donc pas que le ſeul mot, *Gabelle,* prononcé dans nos villages, armeroit à l'inſtant quatre-vingt mille payſans, & que vos ſoldats feroient égorgés dans vingt-quatre heures !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Que dites-vous là, Monſieur ? Gardez-vous de répéter.

LE CHEVALIER DE GUER.

Manifeſter ce moyen, c'eſt y renoncer. Vous n'avez donc pas obſervé que la Bretagne & la Provence ſont nos ſeules Provinces maritimes ; & qu'en ſéparant vous-même ces deux Provinces de la France, vous privez ce grand Empire, de ſa ſeconde force, de l'avantage unique qui réunit dans la main de ſon Roi, les deux puiſſances de la mer & de la terre ? Je ſais qu'un tel langage peut vous déplaire. Ceux qui ont arraché deux Magiſtrats du Tribunal le plus ſaint ; ceux qui ont aſſiégé les Temples de la Juſtice comme des villes de guerre, peuvent exercer contre moi une violence moins ſcandaleuſe. Vous pouvez me mettre à la Baſtille ; mais vous y mettrez auſſi les douze gentilshommes qui m'accompagnent, les huit-cens ſoixante-ſix qui ont ſigné mes pouvoirs, & les deux mille cenq-cens qui en les ont pas ſignés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt donc à moi ſeul que les reproches s'adreſſent ; & ſans compter des circonſtances pénibles & des raiſons impérieuſes qu'on ne veut pas balancer, on s'obſtine à ne pas voir que les Loix, leurs Sanctuaires & leurs Miniſtres ne ſont pas ſous ma dépendance ; qu'il

n'étoit pas à mon pouvoir d'empêcher un éclat qu'un autre a commandé, & qui, je l'avoue, a dû faire quelque impreſſion fâcheuſe.

LE CHEVALIER DE GUER.

Auriez-vous la prétention, Monſeigneur, de faire croire à vos ſentimens patriotiques !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourquoi non, Monſieur? Je ſuis le Miniſtre de la Nation, bien plus que le Miniſtre du Roi.

LE CHEVALIER DE GUER.

Vous, Monſeigneur, le Miniſtre de la Nation! Quel langage ! Y penſez-vous ! Vous a-t-elle choiſi? Où ſont ſes pouvoirs, & qu'avez-vous fait pour elle? Vous avez voulu la tromper & l'aſſervir. --Malheureuſe Nation ! Tu étois autrefois l'exemple & l'arbitre du monde ; aujourd'hui, quand toute l'Europe s'agite pour de grands intérêts, tu perds dans une inaction forcée, ton influence politique. Miſe à l'écart par les autres Peuples, comme un Peuple inutile, mépriſée par ſes ennemis, inſultée par ſes alliés qu'elle a traîtreuſement abandonnés, la France n'eſt plus occupée, graces à vous, qu'à déchirer ſes entrailles, à diſperſer, de ſes propres mains, les déplorables reſtes de ſa richeſſe engloutie & de ſa gloire éclipſée.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous rendrez-vous auſſi reſponſables des événemens qui nous ont précédés? Dans tous les cas, Monſieur, vous devez, ce me ſemble, trop de reſpect au Roi, pour refuſer quelques talens à ceux qu'il a choiſis pour gouverner ſes Etats.

LE CHEVALIER DE GUER.

Monſeigneur, vous ſavez ce qu'a dit un de vos bons amis : « les grandes places ſont des rocs eſcarpés, que l'Aigle ſeule & le Reptile peuvent atteindre ». Etes-vous Aigle ? . .

LE PRINCIPAL MINISTRE,
(*s'adreſſant aux autres Députés*).

Meſſieurs, Meſſieurs, la parole de M. de Guer eſt impétueuſe. Il n'eſt guere poſſible de raiſonner avec lui et de s'entendre. Je ſais que dans ſon Réglement ſur l'adminiſtration de la juſtice, & même dans la compoſition de la *Cour Pléniere*, M. le Garde des Sceaux a gliſſé des choſes qui peuvent déplaire ; je n'en ſuis pas fâché ; on réclame, on ſe rapproche, on diſcute, les ſacrifices ſont réciproques, & tout s'arrange. Je ne tarderai pas à me rendre chez le Roi. Inſenſible à des ſoupçons injurieux, je ne prétends me venger qu'en rappellant ſur une Nation, que j'idolâtre, des jours de calme & de bonheur.

(*Il ſort. Les Eſclaves reſtent au fond du théâtre.*)

SCENE VI.

LES DÉPUTÉS, Mde D'ÉPRÉMESNIL & ſes deux Filles.

LE CHEVALIER DE GUER.

TON artifice eſt inutile ! Tu careſſes vainement aujourd'hui cette Nation que tu as voulu perdre, & qui va te punir ! Oh, mes amis !

connoiſſez cet homme tout entier. Comblé des bienfaits de la Reine, ouvrage de ſes auguſtes mains, élevé par Elle à la plus haute dignité, le traître blaſphême la divinité qui le protége ! N'a-t-il pas fait répandre, par ſes vils agens, dans la Capitale & dans nos Provinces, le bruit ſcandaleux que cette Aſſemblée de la Nation, ſeul remede aux maux qui nous accablent, c'eſt lui qui la deſire, qui la provoque de toutes ſes forces; tandis que la Reine ſeule l'éloigne & la rend impoſſible ? (*En s'adreſſant à la ſuite du Principal Miniſtre*). Eſclaves ! Ne dites-vous pas à tous ceux qui daignent vous entendre, que votre Maître n'a lui-même excité le déſordre univerſel, que pour forcer la convocation des Etats?

LE COMTE DE VIENNOIS.

Taiſez-vous : voici l'autre tyran.

LE CHEVALIER DE GUER.

Me taire, devant lui !

SCENE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS. LE GARDE DES SCEAUX ; LE NOIR chef des Eſpions ; ESCLAVES à la ſuite du Garde des Sceaux, parmi leſquels on diſtingue ALBERT, PIEPAPE, L'ABBE MAURI, DAGOULT, LE MARQUIS D'HARCOURT.

LE NOIR, *du fond du Théâtre : (il eſt caché par un paravent, on n'apperçoit que ſa tête.)*

MONNSEIGNEUR ! ... Monſeigneur !

LE GARDE DES SCEAUX.

Ha ! c'eſt vous le Noir ? Eh bien ! Breteuil ?... nos Députés ?....

LE NOIR.

Chut ! ils ſont ici... Nous les tenons, Monſeigneur ! Mes Aides-de-Camp ont fait merveille ; mes *Vedettes* m'ont très-bien ſervi. Et moi ! A la tête de l'armée, j'ai fait l'Alexandre aux *Champs de Pharſale.* (*)

LE GARDE DES SCEAUX, *ſouriant.*

(*A part.*) L'Alexandre des Eſpions !...

LE COMTE DE SABRAN.

A qui donc parle le Tyran ?

LE CHEVALIER DE GUER, *d'un ton affirmatif.*

A quelqu'homme ſans pudeur, car je l'ai vu ſourire.

LE GARDE DES SCEAUX, *toujours à le Noir.*

Et... ils ont jaſé ?... Quelques propos un peu vifs ?...

LE NOIR.

D'Epréméſnil n'auroit pas mieux fait.... Tenez, Monſeigneur, liſez. (*Il lui préſente le rouleau de papier ſur lequel l'un des Eſpions avoit écrit la converſation des Députés.*]

LE GARDE DES SCEAUX., *parcourant le rouleau avec avidité.*

Mais ! rien contre la perſonne du Roi !... Point de ſorties contre la Reine ? (*Il fait un geſte d'humeur.*)

---

[*] Il y a ici un petit *quiproquo* ; mais M. le Noir ne ſe pique pas de ſavoir l'hiſtoire, encore moins la topographie.

LE

LE Cer DE MESPLESSES à Mme D'EPREMESNIL, *que ce geste sembloit avoir effrayée.*
Rassurez-vous, Madame !

LE NOIR.

Etourderie de mon Secrétaire, Monseigneur ! mais j'ai fait laisser des *blancs*.

LE GARDE DES SCEAUX.

Toujours des précautions charmantes, mon cher le Noir ! Va, sois tranquille ; je te promets un nouvel Arrêt du Conseil... A propos ! Et notre Libelle contre les Parlemens ?

LE NOIR.

Pas un Imprimeur à Paris qui ait voulu s'en charger. Nous comptions sur ceux de Rouen ; les impertinens ne se sont-ils pas avisé de faire les difficiles ? *Oursel* a maltraité notre Editeur, (*Il montre le Marquis d'Harcourt*) & sans le Marquis qui nous a procuré un certain Leboullenger. (*)

LE MARQUIS.

Monseigneur ! c'est l'honnête homme dont je vous ai parlé.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! oui ! au sujet du Procureur *Macaclin* & du dernier Arrêté de Rouen... Vous êtes un homme charmant, Marquis ! (*à le Noir.*) Mon cher le Noir... ces gens nous observent : va m'attendre dans mon cabinet...

LE NOIR.

Pour les *Blancs*, Monseigneur ! ... *(Il se glisse derriere le paravent, & disparoît.)*

---

[*] Imprimeur, à Rouen ; l'espion privé du Marquis d'Harcourt ; celui dont il s'est servi pour épier les démarches du Parlement. (*Voyez la Note page 49.*)

SCENE V.

LES ACTEURS PRECEDENS.

LE GARDE DES SCEAUX.

LE GARDE DES SCEAUX.

[*Il s'arrête au milieu du théâtre, vis-à-vis Mde. d'Éprémesnil.*]

QUELLE est cette femme ?

D'AGOULT.

Monseigneur ne connoît pas Mde. d'Éprémesnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment donc ! Elle a l'audace de présenter ici l'épouse d'un révolté, d'un homme que l'indulgence du Roi pouvoit seule soustraire au dernier supplice ?

Mde. D'EPREMESNIL.

Ah ! Dieux ! Quel langage barbare ! [*à ses filles.*] Mes enfans ! soutenez votre mere expirante.

LE CHEVALIER DE GUER.

Voyez avec quel orgueil le cruel insulte à la foiblesse d'une femme.

LE GARDE DES SCEAUX.

Quelques murmures insolens frappent mon oreille.

LE CHEVALIER DE GUER.

C'est moi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et qui êtes-vous ?

LE CHEVALIER DE GUER.

Je suis l'un de ceux dont la présence doit

vous faire trembler. Baiſſez les yeux devant les Députés des Provinces que vous avez livrées à toutes les horreurs de la guerre & du déſeſpoir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ha ! ha ! Meſſieurs, c'eſt vous ! je ſuis bien aiſe de vous voir. Vous êtes donc les repréſentans de ces ſujets rebelles, dévoués à la vengeance la plus éclatante ! Vous venez donc apporter vos têtes à l'échafaud qui les attend!

LE CHEVALIER DE GUER.

Nous ſommes à l'abri du Trône, & tu n'es plus à craindre, homme incapable & ſuperbe; dans ce moment même, le Roi jette un regard paternel ſur la longue hiſtoire de nos malheurs & de tes attentats. Frémis ! la vérité l'éclaire; & bientôt tu rendras compte à ton Souverain, à ta Patrie aſſemblée, des larmes & du ſang que tu fis répandre. Si les ſervices de tes aïeux, ſi la pitié du Roi, ſi toute autre conſidération te dérobe au châtiment, au moins tu n'échapperas pas à tes remords, tu vivras ſeul avec le ſouvenir du mal que tu as fait.

LE GARDE DES SCEAUX.

Eſclaves ! qu'on le ſaiſiſſe, & qu'on attende l'ordre du Roi, que j'apporte à l'inſtant.

SCENE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE COMTE DE MONTMORIN.

LE COMTE DE MONTMORIN *ſortant tout-à-coup de la chambre du Roi, & arrêtant M. de Lamoignon qui ſe diſpoſoit à y entrer.*

Vous entriez chez le Roi, M. de Lamoignon?... Il m'avoit donné ordre de vous mander; mais un moment. J'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre.... L'Archevêque de Sens....

LE GARDE DES SCEAUX.

L'Archevêque de Sens!...

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eſt diſgracié. A force d'intrigues (*& vous ſavez cela mieux que moi, M. de Lamoignon,*) on eſt parvenu à ſurmonter enfin tous les obſtacles qui s'oppoſoient au renvoi du Principal; & dans ce moment-ci même, on lui prononce vraiſemblablement ſon arrêt.

LES DEPUTÉS.

Ciel! le moment de la vengeance ſeroit-il arrivé?

LE GARDE DES SCEAUX, *avec une joie diſſimulée.*

Il eſt diſgracié! (*à part.*) Necker! notre cabale triomphe* (*haut*.) J'en ſuis ſincérement affligé; j'avois pour M. de Sens une eſtime! une vénération!.... Et il eſt exilé ſans doute?

(*) Pauvre Lamoignon, comme Fournier t'avoit trompé! (*Pour l'intelligence de* ceci, *voyez le Supplément aux Notes.*)

LE COMTE DE MONTMORIN.

Non, mon cher Garde des Sceaux, non : il ne l'eſt point. Je m'empreſſe à mettre votre ame à l'aiſe. Le Roi eſt bon ; il en a moins couté à ſon cœur de croire que M. de Sens s'étoit trompé, que de préſumer ſeulement qu'il ait eu l'intention de le tromper. Il renvoye ſon Miniſtre, parce qu'il eſt perſuadé que le bien de ſon peuple l'exige ; mais il comble de bienfaits M. l'Archevêque. . . Le chapeau de Cardinal pour lui. . . . . Son neveu nommé Coadjuteur. . . . .

LE GARDE DES SCEAUX, *avec dépit.*

Le chapeau de Cardinal ! Mais, en êtes-vous bien sûr, M. le Comte ? . . . . Comment la Reine ! . . .

LE COMTE DE MONTMORIN.

La Reine ſait tout. Elle eſt prévenue que, par des menées odieuſes, on a tenté de lui ravir l'amour & la vénération des François ; mais cette généreuſe Princeſſe, à l'exemple de ſon auguſte Époux, ſe plaît à ſe diſſimuler l'auteur de cet artifice coupable : & un trait digne d'elle & ſeul capable de lui reconcilier le cœur de tous ſes ſujets, un trait au-deſſus de tout éloge ; [jugez-en vous-même, M. le Garde des Sceaux] ; cette Princeſſe, qui connoît la haine que tout le monde a pour l'Archevêque de Sens, craignant que le peuple, dans le délire où va le plonger le renvoi d'un Miniſtre qu'il abhorre.....

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien !

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eh bien, M. de Lamoignon ; la Reine, pour ſauver M. l'Archevêque de toutes les

avanies que le public prépare à cet Ex-Miniſtre, a obtenu du Roi, qu'il pût aller à Rome prendre le Chapeau. Pendant ſon abſence, les eſprits ſe calmeront; & au bout de quelques mois, il reparoîtra paiſiblement à la Cour, où la pourpre Romaine ne tardera pas à effacer les torts apparens ou effectifs de l'Archevêque de Sens.

LE GARDE DES SCEAUX.

(*A part.*) J'enrage. (*Haut.*) M. le Comte, je ſuis obligé de vous quitter. Le Roi m'attend, ſans doute, avec impatience. Mon Diſcours à lui communiquer; ſa Déclaration à revoir; des diſpoſitions à prendre pour le Lit-de-juſtice de demain (car j'entends qu'il ait lieu *mon* Lit-de-juſtice); l'Arrêté du Parlement contre lequel je veux le prévenir.... Oh! ils n'en ſont pas encore où ils croient... Vous voyez, mon cher Comte, que mes momens ſont précieux.... (*A Dagoult.*) Dagoult! veillez ſur ces perturbateurs du repos public .. ſur ces révoltés; dans l'inſtant j'apporte les ordres du Roi (*Au Chevalier de Guer.*) Miſérable! je vais t'apprendre à parler avec plus de reſpect au Chef de la Magiſtrature. (*Il entre chez le Roi.*)

SCENE VIII.

LE COMTE DE MONTMORIN,
LES ACTEURS PRECEDENS.

Les Perſonnages en ſcène varient leurs geſtes, leurs mouvemens & leurs attitudes, à raiſon des différentes impreſſions qu'ils éprouvent.

LE CHEVALIER DE GUER.

HOMME vain!... homme préſomptueux!

Va, tes menaces n'excitent en moi d'autre ſentiment, que celui de la pitié (*A M. de Montmorin, d'un air pénétré.*) Eh! c'eſt lui, M. le Comte, dont ont aſſure que vous êtes le partiſan.. l'ami?.. Que vous a donc fait votre malheureux Pays, pour devenir le protecteur d'un homme dont toutes les opérations ſemblent n'avoir été combinées que pour le détruire. Ah! M. le Comte!.. M. le Comte!.. j'aurois eu tant de plaiſir à vous eſtimer!...[*]

LE COMTE DE MONTMORIN.

Je l'avoue, M. le Chevalier, & je l'avoue en rougiſſant: des conſidérations particulieres, d'anciennes habitudes, de la foibleſſe peut-être, m'ont engagé à le ſoutenir ſur le bord du précipice. J'ai fait plus: hier encore, ſur quelques avis qui m'ont été donnés de ſa chûte prochaine....

DAGOULT.

(*A part.*) De ſa chûte prochaine?... (*Il épie avec moins de précaution les Députés.*)

ALBERT, (*à part.*)

De ſa chûte prochaine!...: Oh! oh! il étoit temps que Berthier délogeât. Mon pauvre Albert!.. tu ne feras pas Lieutenant-Civil.

LE COMTE DE MONTMORIN *continue.*

... Je me ſuis rendu chez M. le Comte d'Artois, dont le zele pour le bien public ſe manifeſte chaque jour, au point de faire oublier à jamais les doutes, mal-fondés, qu'on

---

[*] Et nous auſſi... On le voit par le rôle que nous lui faiſons jouer, & les regrets, *que nous lui ſuppoſons*, ſur ſon intimité avec le déteſtable Lamoignon. -- *Voyez le Supplément aux Notes.*

avoit ſur ſon patriotiſme . . . Je ſavois tout ce que ce Prince avoit concerté pour empêcher le Lit-de-Juſtice du lundi : je ſavois auſſi qu'il regardoit le ſacrifice de Lamoignon, comme néceſſaire au bien de l'Etat . . . . .

D'AGOULT.

(*A part.*) Le ſacrifice de Lamoignon ! . . . [*Il n'obſerve preſque plus les Députés.*]

LE CHEVALIER DE GUER.

Eh bien ! Monſieur le Comte ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

J'ai fait valoir auprès du Comte d'Artois, la ſituation déſeſpérante où ſe trouvoit le Garde des Sceaux, ſon nom illuſtre dans la Magiſtrature, une famille honorable, les ſervices de ſes ancêtres. . . . . [*On entend quelques mouvemens dans la Chambre du Roi*]... J'ai dit qu'il avoit été trompé, ſubjugué, forcé par M. de Brienne, dont la diſgrace étoit décidée. . . .

LE COMTE DE SABRAN.

Et... la réponſe de M. le Comte d'Artois ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Il ne m'a pas laiſſé achever ; il ſe leve bruſquement; & me prenant par le bras : Monſieur! me dit-il, êtes-vous de ſes amis? Allez le trouver ſur-le-champ, & dites-lui que ſa retraite eſt indiſpenſable.

D'AGOULT.

Sa retraite indiſpenſable ! . . . . (*Il ſe tourne du côté de l'Abbé Mauri.*) Mais, l'Abbé. Et, qui me paiera ma penſion? (*)

[*] Il s'agit, ſans doute, de la penſion de 4000 liv. dont Dagoult avoit reçu un quartier d'avance pour la *capture* de M. d'Eprémeſnil.

L'ABBÉ

L'Abbé MAURI, à Dagoult.

Mais, mon cher Dagoult ! Et, moi ! qui me paiera mes *Métaphores* ? (*)

MADAME DÉPRÉMESNIL.

Grand Dieu ! permets que mes pressentimens ne soient pas déçus ?

SCENE VIII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, LE BARON DE BRETEUIL.

[Le bruit augmente dans l'intérieur. Des Seigneurs sortent de chez le Roi & passent au fond du Théâtre, l'air de satisfaction peint sur le visage. Le comte de MONTMORIN, les DÉPUTÉS, Madame d'ÉPRÉMESNIL, ont les yeux fixés sur la porte de la chambre du Roi, sans proférer une seule parole. ALBERT, PIEPAPE, l'Abbé MAURI, DAGOULT & les autres Espions, stupéfaits de ce qui se prépare, se regardent d'un air pétrifié].

LE BARON DE BRETEUIL *sortant de chez le Roi.* (Il traverse le Théâtre avec précipitation, & s'arrête devant les Députés.)

ENFIN, Messieurs, le vœu de tous les bons citoyens est accompli.

LE CHEVALIER DE GUER.

M. de Lamoignon n'est plus garde des sceaux?

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne l'ai jamais haï : je voudrois pouvoir le plaindre. Non, Messieurs, il ne l'est plus.

(*) Voyez page 52, Scene VI, du 2e. Acte.

Madame D'EPREMESNIL. *à ses deux filles, avec attendrissement.*

Mes chers enfans ! Vous avez donc l'espoir d'embrasser votre pere. (*Elles les presse contre son sein.*)

LE BARON DE BRETEUIL. (*Il continue de s'adresser aux Députés.*)

L'indulgence du Roi s'est épuisée en faveur de l'Archevêque de Sens. la Reine, elle-même, malgré la bonté de son cœur, n'a pas daigné devenir l'appui du garde des sceaux. C'est à M. le comte d'Artois, que la France doit son salut. Cet excellent prince, toujours trompé (parce que les hommes bons & confians le sont nécessairement) a enfin ouvert les yeux sur les malheurs qui menacent la Nation. Comme ils étoient au comble, il a senti qu'il falloit le remede le plus prompt. Ce matin il monte chez la Reine : -- » Madame » lui dit-il » on prépare un lit de justice. » Quoi ! veut-on donner encore aux peuples » un spectacle toujours ridicule lorsqu'il est » inutile? On vous a trompée ; les Français » chérissent leur Reine : je veux vous en faire » adorer. Secondez mes efforts, Madame : allons » chez le Roi; peignons-lui ses sujets, ou plutôt » ses enfans, qui lui demandent, à genoux, de les » délivrer d'un tyran qu'ils abhorrent.

LES DÉPUTÉS, *ensemble.*

Prince adorable ! l'Etat vous devra donc son salut ?

LE BARON DE BRETEUIL *continue.*

Que vous dirai-je, Messieurs ? la Reine, heureuse de pouvoir donner une preuve de son affection à un peuple dans l'esprit duquel

on l'a calomniée ſi ſouvent, s'eſt rendue auſſi-tôt chez le Roi. L'expreſſion touchante avec laquelle elle a peint l'état déplorable où la France eſt réduite, a ému le cœur de ſon auguſte époux...des larmes couloient de ſes yeux.

LES DÉPUTÉS.

Adorable princeſſe!

Madame DÉPRÉMESNIL.

Ah? comme mon époux la connoiſſoit.

LE BARON DE BRETEUIL *continue.*

Le comte d'Artois a parlé; enſuite il a plaidé la cauſe de la Nation avec autant de vivacité que de candeur; chaque mot de ce prince étoit un trait de flamme qui pénétroit le Roi. -- » » Qu'il ſoit renvoyé ſur le champ » a-t-il dit? » » que mes parlemens ſoient rappellés? que » la Nation s'aſſemble? que le calme renaiſſe? que mes peuples ſoient heureux »? (*Il ſe tourne du côté du comte de Montmorin.*) M. de Montmorin, lorſqu'il a reçu l'ordre de le mander, a dû lire dans les yeux de Sa Majeſté, l'indignation dont Elle étoit pénétrée. Enfin, Meſſieurs, dans le moment où je vous parle, cet homme orgueilleux & lâche, eſt aux pieds du Roi. Si vous voyez avec quelle baſſeſſe il ſollicite, pour derniere grace, la permiſſion de s'évader par un eſcalier dérobé, afin d'échapper aux huées qui l'attendent?.. (*Il apperçoit Dagoult, & lui jette un papier.*) Dagoult, le Roi vous commande de conduire M. de Lamoignon à Bâville.

DAGOULT *ramaſſe le papier, & s'avance, en ſe proſternant devant le Baron de Breteuil.*

Ah! Monſeigneur!... ma reconnoiſſance!...

LE BARON DE BRETEUIL *le regarde avec mépris, hauſſe les épaules &, lui tourne le dos.*

[*A Mde d'Eprémeſnil.*] Ah ! Madame, pardon de mon incivilité; je ne vous avois point apperçue. J'étois pourtant bien empreſſé de vous voir !

Madame D'EPREMESNIL, [*d'une voix entrecoupée.*]

Empreſſé de me voir, M. le Baron ! .... Comment ? ... ſerois-je aſſez fortunée ? .... Ah! Monſieur; ah ! M. le Baron, rendez-moi la vie!

LE BARON DE BRETEUIL.

La religion du Roi eſt enfin éclairée, Madame. Sa Majeſté ne s'eſt point contentée de rendre à ſes Peuples, ſes Juges & ſes Défenſeurs : elle s'eſt rappellée qu'elle avoit un ſujet fidele & vertueux qui gémit dans les fers ; & le premier acte de ſa juſtice a été de s'inquiéter ſur le ſort de M. d'Eprémeſnil. – Je ſuis trop heureux, Madame, que le Roi m'ait choiſi pour vous apporter une auſſi agréable nouvelle... Voici la liberté de votre époux.

Madame d'EPREMESNIL.

Ah, Monſieur ! Il ſera bien doux pour M. d'Eprémeſnil d'apprendre que je l'ai reçue de mains auſſi pures, après en avoir été privé par celles... [*Elle jette un coup-d'œil énergique ſur Dagoult.*]

DAGOULT.

Madame, eh ! mais ! *L'ORDRE DU ROI* !...

Madame D'EPREMESNIL, *à M. le Baron de Breteuil.*

Je remets à un autre temps, M le Baron, à vous témoigner ma reconnoiſſance. Mille victimes infortunées vous tendent les bras.

Volez à leur ſecours: une fonction auſſi noble eſt digne de vous... Pardonnez mon empreſſement... La liberté d'un époux.. [*elle montre ſes filles*] d'un pere... Et, il y a ſi loin aux Isles Ste-Marguerite! [*Elle ſort avec ſes Filles.*]

SCENE X.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE COMTE DE VIENNOIS.

Quel bruit ſe fait entendre de nouveau chez le Roi !...

LE BARON DE BRETEUIL.

La porte s'ouvre !... Quoi !... ſeroit-ce ?...

SCENE XI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, M. DE LAMOIGNON, UN HUISSIER DE LA CHAMBRE.

(Dagoult ne quitte pas un moment l'Ex - garde des Sceaux ; il fait autant de pas que lui, dans l'antichambre du Roi. Les autres Eſclaves paroiſſent anéantis & contraints ; ils font différentes tentatives pour s'échapper ſans être apperçus ; mais ils ſont toujours retenus par la préſence des Perſonnages reſpectables qui ſont en ſcène, & qui, de temps à autre, leur jettent un coup - d'œil expreſſif. Le Comte de Montmorin, la main ſur le front, eſt plongé dans une rêverie profonde, ſemble méditer une retraite. Le baron de Breteuil s'entretient avec les Députés. Le déſire de l'Ex-garde des ſceaux tout mépriſable qu'il eſt à leurs yeux, paroît les affecter ; ils le témoignent par leurs geſtes.]

L'HUISSIER DE LA CHAMBRE, *à M. de Lamoignon.*

Non, Monſieur, non, point d'eſcalier dérobé ! Vos prieres ſont vaines. *(Il le pouſſe dehors.)*

LE CHEVALIER DE GUER.

Comme il a l'air égaré !

(*M. de Lamoignon court çà & là dans l'antichambre du Roi avec toutes les marques d'un esprit aliéné; il s'arrête devant le Baron de Breteuil & les Députés.*)

LE BARON DE BRETEUIL.

Il a les yeux fixés fur nous, & femble ne pas nous voir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Où fuis-je ? . . . . . Quels objets m'environnent ? Dans quels lieux m'a-t-on tranfporté ?... Quelles ténebres épouvantables !....(*Il écoute.*) Quel filence effrayant ! . . . . [*Il écoute encore, & recule avec effroi.*] Mais un bruit affreux vient frapper mon oreille ! . . . . Des chaînes ! des verroux ! . . . A la lueur des flambeaux qui m'éclairent ! (*Il apperçoit Dagoult fans le reconnoître.*) Un monftre que l'enfer a vomi pour me dévorer, fuit mes pas ! Albert, Piépape, & toi mon cher Dagoult, volez à mon fecours ! mais ils ne m'écoutent pas . . . Les cruels m'abandonnent, ils m'abandonnent ! . . . (*Il s'arrête quelques inftans.*)

LE BARON DE BRETEUIL. *aux Députés.*

Son délire me fait compaffion, je vous l'avoue. . . . . . Mais quelle nouvelle folie nous prépare-t-il ?

LE GARDE DES SCEAUX, *à l'Abbé Mauri dont il s'empare dons le moment où cet Efclave avoit trouvé le moyen de s'évader fans être apperçu.*

(*D'un air triomphant.*) Oh ! vous ne m'échapperez pas, M. de Maupeou ! . . . Votre

démiffion eft - elle prête ? ... Vous favez ce que vous m'avez promis ? . . . . Vous détournez les yeux! Ha, ha ! mon triomphe vous bleffe! Hé bien ? je vais tout vous raconter.--Le Lit de Juftice, malgré les belles oppofitions du Comte d'Artois, a eu lieu : j'ai prononcé un Difcours fublime. Le Roi a fait une déclaration foudroyante. Séguier a voulu bavarder des phrafes : les Parlemens font caffés. Mes grands Bailliages ! . . . . Oh ! je fuis dans un enchantement ! A demain la feconde féance de la Cour Pléniere. Je veux y paroître en Chancelier : ce font nos conventions, Coufin. Allez tout difpofer; mais allez donc vîte ! (*Il le pouffe fur les députés*).

L'Abbé MAURI *confondu.*

Oh ! Meffeigneurs ! . . . .

LE GARDE DES SCEAUX. (*Il retombe dans fon premier délire.*)

Mais! quel tumulte ? . . . . On brife mes portes ! Dieu ! des fatellites ! Pour qui font ces fers que vous apportez ? . . . . Pour moi ! . . . Vous en chargez mes mains ! . . . Vous me garrottez comme un vil criminel ! . . . Vous me forcez à vous fuivre ! . . . Quelle foule immenfe & curieufe fe précipite fur mes pas ! Tous les yeux me lancent la foudre ! . . Des cris de melédiction retentiffent autour de moi ! . . . . [*Il recule avec effroi.*] Mon image fur un bûcher ardent ! . . . Laiffez, laiffez-moi ! Je veux m'y précipiter ! . . . . Les cruels m'entraînent ! . . . . Ils me font marcher fur des ferpens ! O terre ! engloutis l'infortuné Lamoignon ! . . . Me voici devant le Tribunal redoutable que j'ai profané fi long-tems!...
[*Il fixe le Baron de Breteuil, Le Comte de*

Montmorin et les Députés.] Je les vois tous, tous! . . . Les voici ! . . . Voici d'Aligre, d'Ormesson, Bochard, de Gourgues! .... Eh bien! que voulez-vous de moi? . . . Etes-vous assemblés pour me juger ? . . . . Grace! grace! . . . . je l'implore à genoux, et confesse mes crimes. . . . . [*Il se jette à genoux.*] L'orgueil & la haine m'ont égaré! . . . Je vous abhorrois, j'ai trompé le Roi, j'ai renversé les Loix, j'ai perdu la Nation pour vous écraser.-- Protégez-moi, vous, du moins qui fûtes mes amis, d'Outremont, Glatigny, Pasquier! . . . Mais vous détournez les yeux! . . . vous m'abandonnez ! Eh bien! mon courage me reste. (*Il se releve.*) Lamoignon à vos pieds! Quelle infamie! je saurai braver vos fureurs! Je ne mourrai par sans avoir signalé ma vengeance! . . . . . Je romprai mes fers. . . . . je me jetterai sur vous comme un lion rugissant; je veux briser vos têtes & déchirer vos entrailles! *Tiens, tiens*, de Gourgues, voilà le coup que je t'ai réservé! . . . (*Il donne un soufflet à Dagoult.*)

LE COMTE DE MONTMORIN.

Grand Dieu! Quelle affreuse méthamorphose! . . . .

LE CHEVALIER DE GUER.

Le malheureux je le déteStois, & son état me pénetre l'ame.

DAGOULT, *outré.*

Allons, qu'on me suive, d'ORDRE DU ROI.

Dagoult l'entraîne avec violence. Les autres Esclaves profitent de ce moment favorable pour échapper. M. de Montmorin ne peut plus y tenir: il sort derriere eux. On entend des huées dans le dehors; une foule de personnes de toutes classes se présentent pour entrer, & forcent les obstacles qui s'y opposent.

SCENE-

S C E N E X I I & derniere.

LE BARON DE BRETEUIL, *aux Gardes qui s'efforcent d'écarter la foule.*

EH ! MESSIEURS ! laiſſez-les faire : ils viennent pour bénir leur Roi.

[On ouvre les deux battants de la chambre de S. M. : le peuple ſe range, de lui-même, ſur deux haies : le BARON DE BRETEUIL, les DÉPUTÉS ſe mêlent dans la foule.]

UN HUISSIER DE LA CHAMBRE.

LE ROI, MESSIEURS ?

Le ROI eſt ſuivi de la REINE, de MONSIEUR, du comte d'ARTOIS. La joie la plus vive & la plus pure, eſt peinte ſur leurs viſages. Le comte d'ARTOIS fait remarquer l'empreſſement du Peuple au ROI.

LE BARON DE BRETEUIL, *au Peuple.*

Meſſieurs, voilà notre Pere . . . notre ami. . .

Mille cris de *VIVE LE ROI ! VIVE LA REINE ! VIVE MONSIEUR ! VIVE le Comte d'ARTOIS !* retentiſſent de toutes parts. Le Roi, & ſon auguſte Famille, attendris par ce ſpectacle touchant, ne peuvent cacher leur émotion. Le Baron de Breteuil, les Députés & le Peuple, les ſuivent dans la grande galerie. On entend, long-temps encore après qu'ils ſont ſortis, répéter avec enthouſiaſme, les cris de *VIVE LE ROI ! VIVE LA REINE ! VIVE MONSIEUR ! VIVE LE COMTE D'ARTOIS !*

On baiſſe la toile.



N. B. Toute merveilleuſe que ſoit la Comédie que nous préſentons au Public, nous ne pouvons diſſimuler, que les gens d'un goût difficile pourront y trouver quelques défauts. Nous aurions d'excellentes choſes à dire à l'appui de l'Ouvrage, & même en faveur des fautes apparentes & effectives qu'on pourroit y avoir remarquées ; mais le temps nous preſſe. La premiere édition de cette Comédie a été attendue avec impatience ; à plus forte raiſon cette derniere, que les circonſtances rendent ſi intéreſſante : ainſi, nous nous bornerons à tranſcrire les deux Lettres que nous avons reçues du charmant Abbé qui en eſt l'Auteur.

Ire. LETTRE de l'Abbé de VERMOND aux Éditeurs.

Paris, 23 Août 1788.

» En vérité, Meſſieurs, il faut que vous » m'ayiez furieuſement enivré avec vos éloges, » pour que je me ſois décidé à mettre mon » Drame au jour. J'entends déjà bourdonner » autour de moi un eſſaim de *connoiſſeurs* » de profeſſion, ſe récrier contre l'Auteur, » & diſſéquer l'Ouvrage du pauvre *Vermond.* » Croyez-vous, par exemple, que l'Abbé » *Morellet* & l'Abbé *Mauri*, qui en leur qualité » d'Académiciens, & d'Académiciens de » l'Académie Françoiſe, doivent s'y connoî- » tre, me paſſeront les trois Unités ſacrifiées, » ou à peu près; la longueur de quelques » Scenes, dans leſquelles on *les fait agir & parler* » *plus qu'ils ne l'auroient voulu*; la durée des » entre-Actes, &c., &c., &c.? Et votre » Lamoignon qui connoît & reſpecte ſon Mo- » liere, comme ſon Code!... Oh! c'eſt votre » M. de Lamoignon qui me fait trembler, » moi! Que dira-t-il de voir les loix théâtrales » ſacrifiées, & point de perſonnage en ſcene » qui ſoit en oppoſition avec lui? Que dira- » t-il du dialogue avec le couſin Maupeou? du » monologue de la fin & du dénouement » anticipé, dans lequel on le fait mourir dans » les bras de d'Agoult?.... (*)

» Et la plaiſanterie, d'aller, tout exprès, » à Bâville faire imprimer la *Cour Pléniere*, » ſur la même preſſe qui a ſervi à la *Correſpon-*

(*) *Voyez* le dénouement de la premiere édition de cette comédie.

» Meſſieurs, Meſſieurs ! tout deviendra » tragique ; je vous gage l'Abbaye que me » vaudra ma Piece, que le Lamoignon ſe » piquera au jeu, & qu'il fera faire de ma Co- » médie, une Critique auſſi en regle que celle » du Cid ; garre encore qu'il n'en perſécute les » Editeurs avec plus d'acharnement, que Riche- » lieu n'a tourmenté Corneille. Pour moi, je » ſuis fort tranquille ; je dirai au bon Lamoignon » que je n'ai aucune part à tout ceci ; il me » croira ou fera ſemblant de me croire ; il » boudra à ſon ordinaire, c'eſt-à-dire, il fera » comme ce joueur qui perdant toute ſa fortune » au jeu, s'arrachoit les entrailles avec le » flegme d'un ſtoïcien.

» Adieu, mes amis, faites prendre lecture » de ma Comédie aux Officiers du Bailliage de » Villefranche ; cela pourra les amuſer.

» A propos : le pauvre Archevêque eſt de- » puis vingt-quatre heures entre deux étaux : » on aſſure que c'eſt Lundi qu'il fait le *ſaut pé- » rilleux*. Vous verrez qu'il s'en tirera mieux » que Sancho-Pança du château de la Comteſſe. » Je ſuis bien aiſe, au ſurplus, de l'avoir mé- » nagé dans mon dénouement : *Je n'aime pas » battre les gens à terre*. -- Me croirez-vous une » autre fois ? Eh bien ! quand je vous l'ai dit, » que Lamoignon ne feroit retraite que le der- » nier ?... Rappellez-vous de la Fable du bon » La Fontaine, que je vous citai l'autre » jour chez la Comteſſe de B**.

Nonobſtant la légéreté
A ſes pareils ſi naturelle,
Ses confreres, les beaux eſprits,
Firent tant que le *Chef de cette République*
Par *raiſon* ou par *politique*,
Décampa bientôt du Logis. »

IIe LETTRE de l'Abbé de VERMOND, *en réponſe à celle que lui avoient adreſſé les Editeurs.*

Verſailles, ce 14 Septembre 1788.

J'AI reçu votre jolie, votre charmante Epître, mes chers Editeurs : oui ; je ſuis aux nues, & par delà. L'enthouſiaſme du Pubic a juſtifié le vôtre, & je vous dois l'auréole dont on s'eſt empreſſé de ceindre mon front. Me voici Saint, très-Saint ; & Mde de B**** doit écrire au Pape pour me ménager un joli petit coin dans le calendrier ; & ſi S.S. eſt galante, on chantera bientôt dans les Litanies : *SANCTE VERMONDE, ora pro nobis.*

Ma future canoniſation, cependant, ne me trouble pas le cerveau, au point de m'aveugler ſur quelques défauts de ma Piece, & les changemens néceſſaires à la ſeconde édition que vous préparez. Je ne ſuis pas de ces Abbés qui veulent être Saints par cabale : j'irois plutôt vingt fois à Notre-Dame de Lorette, pieds nus, comme le bienheureux S. Labre.

Je ne vous parlerai pas, mes chers Editeurs, des changemens néceſſités par le renvoi de l'Archevêque & du Lamoignon : je vous en ai écrit les circonſtances ; c'eſt à vous à en tirer tel parti que vous jugerez à propos. --- Revenons à mon Drame.

Mes bons amis (mes amis de Cour) m'ont fait quelques obſervations : je ne m'arrêterai qu'à celles de notre *Académicien*. . . . Vous ſavez de qui je veux parler? Je vous copie ſa lettre. On ne dira pas, pour le coup, que ce ſoit l'Abbé d'Arnault qui lui ait donné de l'eſprit. La voici :....

« J'AI lu & relu, mon cher Abbé, votre » délicieux Drame. Charmant! charmant! » trois fois charmant! Il n'y a eu qu'une voix » dans notre petit cercle académique, bien en- » tendu que ni Morellet ni le *métaphorique* » Mauri n'ont aſſiſté à la lecture.

» Je vous ferai pourtant quelques petites » remarques; pardonnez-les à mon amitié....

« La lettre à vos Editeurs a d'abord prévenu » beaucoup de *chicaneries* ſur les entr'actes, » ſur l'unité, ſur ceci, ſur cela, ſur mille » choſes que vous ſaurez de reſte, quand » vous ſerez Académicien. On vous reproche » de n'avoir pas mis aſſez de gaîté dans vos » ſcenes. Très-bien, qu'il n'y ait pas de rôle » à livrée; le ſujet n'en comporte nullement. » mais ne pouviez-vous pas dans le nombre » de vos Eſclaves, choiſir..... Albert, par » exemple; Piépape, ſi vous l'euſſiez mieux » aimé? Ils paroiſſent; à-la-bonne-heure; » mais il falloit les amener particuliérement » en ſcene: il auroit été fort plaiſant de leur » faire *ſinger* les petites grimaces de l'Arche- » vêque, ou le pédantiſme de l'empeſé La- » moignon.... Et le Noir! ah! pourquoi avoir » omis le Noir? une pantomime d'*eſpionne-* » *rie* dans les entr'actes, en auroit fait oublier » la longueur; une ſcene *fourrée* dans quel- » que coin auroit fait merveille.

» On vous reproche, oh! l'on vous repro- » che ſur-tout d'avoir fait mourir le Lamoi- » gnon. Vous avez donc voulu déſeſpérer » Dagoult: d'ailleurs étoit-ce la place où il » auroit fallu?.... Vous verrez que le Public » de Paris fera un dénouement meilleur que » le vôtre. Les ſcenes plaiſantes de folie de

» l'Archevêque vous donnent des moyens ; » je ne vous dis pas de lui faire prendre *des* » *raves pour les Députés de Bretagne*, *&* » *la bouche d'un poële pour un corridor* (*) ; » mais... Mais, mon aimable Abbé, je m'ap- » perçois que j'abuſe de la permiſſion que » vous m'avez donnée ; que voulez-vous? le » Public vous admire; je veux qu'il vous adore.

» A propos de la petite piece que vous pro- » jetiez ſur les tracaſſeries domeſtiques ; » n'oubliez pas des ſcenes de familles pour » l'Archevêque. Par exemple : il y a un *qui-* » *dam*, de par le monde, employé dans les » Greffes des Commiſſions religieuſes, qui » garde une petite fille, à laquelle Monſei- » gneur prenoit plus d'un intérêt. C'étoit un » Bureau d'adreſſe que ce *quidam*, qui fai- » ſoit réuſſir, moyennant *tant*, les demandes » qui paſſoient par ſes mains. Il avoit pris » voiture depuis l'avénement du Prélat. Voilà » un cannevas fertile. Et relativement au *feu* » Garde des Sceaux ; une ſcene de ſon do- » meſtique mis à Bicêtre pour lui avoir ſouf- » flé une Soubrette ; une autre ſcene des » légataires de Beaujon ; une autre de ſes » créanciers ; une autre de ſes protégés & de » quelques marauds demandant de l'emploi » dans les grands Bailliages. Vous avez dû » être au fait de tous ces détails : enfin, il y » a *tel* placet de *tel* homme qui vaudroit de » l'or. Voyez, examinez ; s'il vous plaît d'a- » jouter quelques nouveaux fleurons à votre » couronne, comptez ſur vos amis. »

Je ſuis, mes chers Editeurs, &c.

---

[*] On connoît cette plaiſanterie, qui n'eſt pas ſans fondement.

SUPPLÉMENT AUX NOTES.

PAGE 11, Scène II du premier Acte, ligne 25 [*Aider un peu le ſoleil.*] -- Ce n'eſt pas ſans raiſon que le Public a craint pour les jours de d'Eprémeſnil : s'il n'eût tenu qu'à l'affreux Lamoignon, ce Magiſtrat reſpectable n'exiſteroit plus, et ſon nom ſeroit écrit en lettres de ſang dans les faſtes de la tyrannie miniſtérielle.

Page 15, ligne 26 (*Robert n'eſt qu'un puant Janſéniſte.*) -- Malgré la note que nous avons miſe au ſujet de cette expreſſion, on nous a dit qu'elle avoit choqué M. ROBERT; nous ne pouvons le croire. Ce Magiſtrat a trop d'eſprit pour ne ſavoir pas, que dans la bouche d'un ennemi, et d'un ennemi tel qu'un Lamoignon, des injures ſont des éloges. Notre obſervation pourroit s'étendre ſur M. le COGNEUX DE BELABRE, que Lamoignon appelloit le *Général Jacquot.*

Page 18, ligne 11: (*Les droits locaux et de Coutume.*)-- Ce ſont des droits que l'Archevêque de Rouen perçoit à Dieppe, ſur la *pêcherie*, les grains, etc. etc., etc. Ces droits ſont immenſes : il les a encore augmentés, en ſe rendant adjudicataire de ceux qui appartenoient au Bourreau de cette ville, qu'il a ſupprimé par économie. Son Eminence a calculé qu'il en coûteroit moins de ſe ſervir de celui de Rouen, en cas de beſoin. Voyez le Recueil des Priviléges, à la ſuite de l'Hiſtoire de Dieppe, 2e. vol. pag. 302. Cet ouvrage curieux *par les recherches*, et qui peut être regardé comme une Hiſtoire de la Marine françoiſe, & un apperçu en grand de la Marine de l'Europe, ſe vend à Paris, chez Deſauges, Libraire, rue Saint-Louis du Palais. [C'eſt cet honnête Libraire qui nous a donné cet article, le jour de ſa ſortie de Charenton, où il a été enfermé avec quelques-uns de ſes confreres par une précaution du Lamoignon et de l'Archevêque de Sens qui crurent empêcher par-là, que cette Piece parût.

Page

Page 52, Acte II, fin de la ſcene IV. (*Comment es-tu avec Barentin?*--Le vœu public appelloit aux Sceaux le vertueux M. d'Ormesson. Des perſonnes qui connoiſſent et apprécient le mérite de M. d'Ammécourt, auroient voulu le voir parvenir à cette place, qu'il eſt ſi digne de remplir... M. de Barentin y a été nommé. M. le Comte d'Artois a, ſans doute, beaucoup influé ſur cette nomination; et M. de Barentin s'eſt trop bien montré dans toutes les circonſtances, pour ne pas juſtifier le choix qu'on a fait de ſa perſonne. Il l'a déjà juſtifié: la Déclaration du Roi en eſt une preuve. Tout concourt enfin, à donner de ſon miniſtere, la plus haute opinion. La Nation a les yeux fixés ſur lui. Voudroit-il tromper ſes eſpérances?... Non.

Page 53: (*A l'exception de quelques vils coquins, qui comme votre Basset de Lyon*). On nous a aſſuré que ce ſeul mot ſur le Basset, avoit fait faire deux contrefaçons de cette comédie à Lyon.

Page 55, ligne 5: (*le bannal Mirabeau*), Auteur de la Réponſe aux alarmes d'un bon citoyen. On eſpere que l'éphithete de banal, que nous lui donnons, ſera appréciée par MM. Panchot, Clavieres, les Coulteux, et tous ceux à qui ſa Bannalité a coûté *ſi cher*, et pour ſi peu de chose!... etc., etc. Voyez la note ſuivante.

Page *Idem*, ligne 17: [*Beaumarchais! ſi donc! ſi! etc.*)-- Quelques perſonnes ont été étonnées que, dans cette comédie, nous n'ayions point donné de rôle ni à Beaumarchais, ni au comte de Mirabeau: c'étoit bien notre but, nous avons même cherché ceux qui pouvoient leur convenir; mais nos recherches ont été vaines: nous n'en avons pas trouvé d'aſſez bas pour l'un, ni d'aſſez pur pour l'Écrivain Vierge.

Page 61, ſupplément à la note [*Le Noir, honnête homme!*] -- Malgré l'exceſſive candeur de M. le Noir, candeur qui eſt inconteſtable, puiſqu'il a pour cautions, Suard, Beaumarchais et un Arrêt du conſeil: malgré les belles atteſtations de probité que lui délivre Garat dans toutes les ſociétés, pour faire ſa cour à Mde Suard; malgré les bordereaux et les mémoires de frais acquittés pour payer ſes apologiſtes, et arrêter les ouvrages dirigés contre lui; malgré ſes dîners fréquens, ſes careſſes et l'argent qu'il prête emphythéotiquement à des femmes charmantes,

auxquelles il a la délicatesse de ne pas demander de billets, croiroit-on, que ce digne citoyen avoit un peu perdu dans l'estime publique ? Pour se réhabiliter, et en même tems, devenir utile à sa Patrie, à son Roi, et à M. de Lamoignon, il s'est fait, dans ces derniers tems, chef d'un espionnage particulier ! tres-bien payé et très-bien servi.

Page 67, fin du second Acte.-- Ce qu'on fait dire à l'Ex-garde des Sceaux a paru un peu violent : mais si les personnes qui en ont été choquées, avoient été témoins de ses fureurs, lorsqu'il a reçu la lettre de Dijon, elles conviendroient qu'on n'en n'a pas dit assez

Page 78 ligne 11, de la Scène IV. -- On sait actuellement que les calomnies débitées contre la personne de la Reine sont toutes de l'Archevêque et du Lamoignon. La maniere adroite dont ils les débitoient, leurs réticences perfides, leurs demi-confidences, leurs doutes même, tous ces moyens odieux repris en sous-œuvre par les Mauri, les Albert, les Piépape, les Morellet, etc., n'auroient pas manqué d'enlever à la Reine, l'amour et l'estime de ses Peuples, si cette Princesse n'avoit pas eu pour les combattre et en détruire l'effet, ses vertus, et l'opinion de la partie saine de la Nation.

Page 81, lignes 17, 18, et suivantes : [*Sans le cher Marquis, qui nous a procuré un certain* LE BOULLENGER, *etc.*) -- Ce le Boullenger, Imprimeur du Parlement de Rouen, avoit la confiance de plusieurs Conseillers et Avocats, etc. La *bonacité* du Personnage, sa *bêtise*, son *bavardage*, ne le rendoient aucunement suspect. Le Marquis d'Harcourt ayant deviné le caractere du Personnage, prit le parti de s'en servir afin de savoir tout ce qui passeroit à Rouen. Pour se l'affider, il usa du moyen qu'il avoit employé auprès des Officiers du *Grand Bailliage*, auxquels il donnoit des dîners que Lamoignon payoit. Le Boullenger, étourdi de l'honneur qu'il recevoit, de se trouver à la table d'un Marquis, auroit fait mettre tout le Parlement au vieux Palais (la Bastille de Rouen.) Me. Delaunoy, Avocat, Me Macaclin, Procureur estimable, quelques autres Officiers attachés au Parlement de Rouen, et le Portier de M. de Belbœuf, Procureur-général, furent les victimes de cet homme vil... Le Boullenger avoit trouvé un secret merveilleux pour vendre avec sécurité tous les écrits clandestins contre le Ministere. Il affectoit d'impri-

mer tout ce qui étoit contre les cours ſupérieures, et il accuſoit ſes confreres, d'imprimer ce qui étoit en leur faveur. Delà, des viſites les plus ſéveres chez ſes confreres ; Et, le Syndic le Boullenger jouiſſoit paiſiblement du fruit de ſon ſtratagême. (On peut conſulter, ſur la véracité de cette note, le Marquis d'Harcourt.)

Page 82 ; (*Comment! cette femme a l'audace de préſenter ici l'épouſe d'un révolté !*) Le langage de M. de Lamoignon au ſujet de Mme. d'Eprémeſnil, peut donner idée de la maniere dure avec laquelle l'Ex-Garde des Sceaux accueilloit les perſonnes qui firent quelques démarches auprès du Tyran, pour l'engager à adoucir la détention de ce magiſtrat qu'il avoit réſolu de faire périr de douleur et de déſeſpoir dans les horreurs d'un cachot.

Page 84, Scene VII. --- La premiere édition de cette Comédie a prouvé que nous avions deviné juſte ſur cette cataſtrophe.

Page id., lignes 17 et 18 : [*Necker ! notre Cabale triomphe !*] --- Quoique l'Abbé de Vermond ſoit très-convaincu que les malheureux emprunts de M. Necker, ont fait naître le jeu dévorant de l'Agiotage, et préparé bien des maux, il n'a pas prétendu cependant inculper les vues nouvelles de ce Miniſtre. Voici le fait.

--- » Le ſieur Fournier, ami de M. Necker, et qui avoit » des relations avec Lamoignon, joua d'intrigue avec ce » dernier pour élever ſon ami : il lui perſuada deux choſes » bien importantes ; 1°. que la place reprendroit faveur » auſſi-tot l'arrivée de Necker. [Et ce point étoit vrai] : » 2°. que M. Necker, qui *n'aimoit point les Parlemens*, » arrivé au Miniſtere, le ſoutiendroit dans ſes vues. [Ce » point étoit faux, et ſi abſurde, qu'il falloit être un La- » moignon pour donner dans le piége.] Car M. Necker » calcule trop bien, pour ne pas s'appercevoir, que, dans » un moment de criſe auſſi cruel, il s'agiſſoit de rétablir le » crédit ; que, pour retablir le crédit il falloit rétablir la » confiance ; que, pour rétablir la confiance, il falloit » que Lamoignon fût chaſſé, et que les Parlemens repriſ- » ſent leurs fonctions.

Page 86, ligne 2 & ſuivantes. -- Les avis ſalutaires, donnés par quelques amis, au Garde des Sceaux ; l'eſpece d'injonction que lui avoit faite, ou fait faire M. le Comte d'Artois, ne purent le déterminer à donner ſa démiſſion. Il

comptoit tellement ſur la cabale qui le ſoutenoit, & ſur l'aſcendant qu'il ſe perſuadoit avoir pris ſur l'eſprit du Roi, qu'au dernier moment, il doutoit encore de ſa diſgrace ; tant ſon entêtement & ſa vanité étoient exceſſives !

Scène VIII, pages 87 & ſuivantes. -- Les démarches du Comte de Montmorin auprès de M. le Comte d'Artois pour ſoutenir Lamoignon, expliquent aſſez aujourd'hui pourquoi & comment le courrier de l'Europe ſoumis à la cenſure du miniſtere ayant le département des affaires étrangeres, ſe permettoit périodiquement des ſorties auſſi indécentes ſur les Parlemens & les perſonnes qui étoient du parti anti-miniſtériel. Il faut eſpérer que le renvoi prochain de ce Miniſtre, (auquel on donne, encore une fois, le conſeil de faire une prompte retraite) en ramenant le bon ordre, déterminera le Gouvernement à flétrir à jamais un papier proſtitué à la plus vile canaille, & qui eſt un répertoire continuel d'injures, de trivialités, & de la plus dégoûtante calomnie.

Page 88 : (*Au ſujet de la penſion de 4000 liv. accordée. à* DAGOULT.) *N. B.* Desbrugnieres qu'on a mis ſi ſouvent en parallele avec Dagoult, diſoit publiquement que, malgré qu'il fût forcé, par état, de faire le métier de capturer les gens, il n'auroit pas voulu à ſi vil prix compromettre ſon *honneur*. Quoique l'idée d'*honneur* et d'*homme de Police* ne ſe concilie guere ; ce mot paroît fixer l'opinion qu'on doit avoir ſur l'ignoble Dagoult.

Page 93, etc., Scene XI. -- Il eſt conſtant que Lamoignon et l'Archevêque ont donné des preuves non équivoques, et les plus plaiſantes, d'aliénation d'eſprit.

Fin du Supplément aux Notes.

